

3- LES PROPOSITIONS D'OBJECTIFS ET D'ACTIONS SUR LE SITE

3.1- Les objectifs à atteindre sur le site

Le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et des habitats d'espèces dans un état de conservation favorable sera obtenu en mettant en œuvre plusieurs types d'interventions, que l'on peut regrouper par grands types d'objectifs. Dix objectifs concernant le site du Madres-Coronat devant permettre de répondre aux exigences de la DHFF et de la DO ont ainsi été définis. Chaque objectif se décline en une série d'actions, qui seront mises en œuvre selon le cas par la structure animatrice, par les acteurs locaux ou par les instances décisionnelles. Afin de faciliter la compréhension et le classement des actions qui suivront, chaque objectif est codé par quatre lettres que l'on retrouvera dans les fiches action.

➤ Favoriser et maintenir l'ouverture des milieux : code OUVÉ

Les milieux ouverts sont par nature instables puisqu'ils ne sont qu'une étape dans l'évolution des écosystèmes. La déprise agricole des zones les plus difficiles d'accès ou devenues non rentables a contribué par conséquent à leur régression. Leur richesse faunistique et floristique leur valant de figurer à l'annexe 1 de la directive habitats, nous proposons des mesures de gestions respectueuses du maintien ou de la restauration de la biodiversité des pelouses tout en assurant sa valorisation économique

➤ Préserver les zones humides : code ZHUM

Patrimoine biologique important du massif, les zones tourbeuses souffrent pour certaines d'entre elles de la forte régression des pratiques pastorales qu'il s'agit de revaloriser. Dans l'Aude, il est apparu primordial de restaurer une tourbière haute active qui a subi des plantations de résineux.

➤ Préserver les espèces et leurs habitats : code ESPE

La conservation des espèces est principalement obtenue par la conservation de leurs habitats. Mais des actions spécifiques de gestion directes en faveur des espèces sont aussi indispensables au maintien ou à la restauration de populations viables.

➤ Gérer la fréquentation : code FREQ

Certains enjeux de la DHFF et de la DO sont sensibles au dérangement. Le développement important de nouvelles activités de loisir peut s'avérer néfaste à leur maintien dans un état de conservation favorable. Des actions visant à gérer cette fréquentation sont prévues.

➤ Améliorer la connaissance des habitats et des espèces : code ETUD

Le site Madres-Coronat a la particularité d'être vaste et d'accueillir une biodiversité d'intérêt communautaire sans doute unique. Sa situation biogéographique, à la croisée des influences méditerranéenne, atlantique et alpine, est unique. La connaissance de cette biodiversité, si elle a connu de grands progrès ces dernières années, reste partielle. Le présent DOCOB prend en compte 48 enjeux d'intérêt communautaire (habitats naturels, espèces et sous-espèces), mais si on y rajoute les habitats identifiés mais non cartographiés ainsi que les espèces potentielles, ce nombre atteint 75 ! Cette situation propre au massif se traduit par des particularités biologiques et écologiques particulières, la plupart du temps méconnues. Une gestion trop généralisée peut se révéler inadaptée, et aboutir à un résultat opposé à celui recherché. Il est donc indispensable d'améliorer la connaissance des habitats et des espèces présents sur le site, et de réaliser un suivi des effets de la gestion préconisée.

➤ Réaliser des suivis : code SUIV

Ce n'est qu'en établissant un suivi rigoureux des mesures de gestion mises en œuvre qu'il sera possible d'en évaluer l'efficacité. Les protocoles à mettre en œuvre permettront d'évaluer si l'état de conservation des habitats et des populations des espèces prises en compte évolue favorablement ou non. Dans le cas négatif, une correction des mesures de gestion pourra ainsi être menée.

En outre, il est indispensable qu'un diagnostic écologique précis soit réalisé sur les parcelles qui seront contractualisées, que se soit en CAD ou en Contrat Natura 2000. Une évaluation de l'effet des mesures contractualisées permettra, en fin de contrat, de valider ou non les mesures prescrites.

➤ Informer et communiquer : code COMM

L'information et la communication auprès des acteurs locaux est incontournable afin que ces derniers s'approprient la démarche Natura 2000, indispensable à la gestion durable du site.

➤ Animer les projets : code ANIM

La mise en œuvre effective du DOCOB implique nécessairement une part d'animation, tant pour organiser les réunions et comités de pilotages que pour rédiger les bilans annuels ou encore établir des contrats avec des propriétaires. La contractualisation ne sera obtenue que par une stimulation forte orchestrée par la structure animatrice.

➤ Mettre en place des projets d'éducation à l'environnement : code EDUC

L'éducation à l'environnement est essentielle pour former des individus écocitoyens dans le contexte du développement durable. Elle permet d'apporter aux enfants des connaissances sur le milieu naturel dans lequel ils vivent afin qu'ils intègrent la nécessité de le préserver.

➤ Mettre en cohérence les politiques publiques : code POLI

Le projet Natura 2000, politique territoriale et environnementale d'envergure, émerge sur des territoires où d'autres politiques territoriales sont mises en œuvre. Le fond et la forme de Natura 2000 étant novateurs, de nombreuses incohérences et incompatibilités financières, administratives et sectorielles apparaissent. Les services de l'Etat, les collectivités et les établissements publics doivent s'engager pour assurer la cohérence entre ces différentes politiques qui s'appliquent sur le site, et notamment dans leur traduction dans des documents de planification.

3.2- Les actions proposées

3.2.1- Priorité et faisabilité des actions

Etant donné l'ampleur et la richesse du site Madres-Coronat, chaque objectif aurait pu être décliné en une multitude d'actions. Il s'est donc avéré indispensable d'établir des **priorités** pour les six années à venir. Les actions qui suivront ont ainsi été choisies en fonction de l'intérêt des habitats ou espèces auxquels elles se rapportent. Plus un habitat aura une note élevée, plus il sera important de mettre en œuvre une gestion fine. Les actions du présent DOCOB ne concernent donc que :

- les habitats et les espèces à **responsabilité maximale** (note globale comprise entre 8,5 et 10) **ou importante** (note globale comprise entre 6,5 et 8,5) ;
- les espèces d'oiseaux à **responsabilité maximale** (note globale comprise entre 6 et 10) **ou importante** (note globale comprise entre 5 et 6).

Toutefois, lorsqu'une action prévue concerne aussi un ou des enjeux de moindre importance pour le site, ce ou ces enjeux sont aussi spécifiés dans la fiche action correspondante.

Par ailleurs, la réalisation des actions dépendra également de leur faisabilité, c'est à dire de leur coût et de la pertinence des outils administratifs et financiers disponibles. On distinguera donc la **faisabilité financière** et la **faisabilité technique**. Cependant, il est important de noter que ces critères n'interviendront pas dans le choix des actions qui seront proposées mais uniquement dans leur mise en œuvre. Ils figureront donc sur les fiches action, en parallèle avec la priorité, afin de mettre en évidence le fait qu'une action peut parfois être tout à fait prioritaire mais à la fois infaisable avec le budget et les outils administratifs et financiers disponibles.

3.2.2- Liste des fiches action

Ci-dessous, la liste des 57 fiches action qui vont suivre :

Favoriser et maintenir l'ouverture des milieux : Objectif OUVÉ

OUVE.01	Entretien des pelouses en Surface Agricole Utile
OUVE.02	Entretien des prairies mésophiles en Surface Agricole Utile
OUVE.03	Restaurer les pelouses en Surface Agricole Utile
OUVE.04	Restaurer les prairies mésophiles en Surface Agricole Utile
OUVE.05	Entretien des pelouses hors Surface Agricole Utile
OUVE.06	Restaurer les pelouses hors Surface Agricole Utile
OUVE.07	Entretien des prairies mésophiles hors Surface Agricole Utile
OUVE.08	Restaurer les prairies mésophiles hors Surface Agricole Utile

OUVE.09	Réaliser de gros travaux initiaux de restauration en Surface Agricole Utile
OUVE.10	Réaliser de gros travaux initiaux de restauration hors Surface Agricole Utile

Préserver les zones humides : Objectif ZHUM

ZHUM.01	Restaurer les tourbières de la partie audoise du site reboisées par les épicéas
ZHUM.02	Entretien des prairies à Molinies

Préserver les espèces et leurs habitats : Objectif ESPE

ESPE.01	Inciter les éleveurs à ne pas utiliser les vermifuges à forte rémanence
ESPE.02	Assurer la tranquillité de la colonie de Grand Rhinolophe installée au Fort Libéria
ESPE.03	Restaurer des habitats favorables aux oiseaux d'intérêt communautaire par brûlages dirigés
ESPE.04	Obstruer les poteaux téléphoniques métalliques ou les remplacer par des poteaux de bois
ESPE.05	Inciter Réseau de Transport d'Electricité (RTE) à équiper les pylônes à risque pour les rapaces de systèmes "avifaunes"
ESPE.06	Préparer l'acquisition de parcelles privées concernées par des habitats vulnérables (zones humides, grottes, tourbières)

Gérer la fréquentation : Objectif FREQ

FREQ.01	Coordonner l'élaboration du plan de fréquentation pour la partie du site située dans les Pyrénées-Orientales
FREQ.02	Installer des abris d'information communs aux acteurs du site (Pyrénées-Orientales)
FREQ.03	Installer des aménagements facilitant la gestion de la fréquentation
FREQ.04	Etablir un plan de circulation pour les communes du site situées dans l'Aude et l'Ariège

Améliorer la connaissance des habitats et des espèces : Objectif ETUD

ETUD.01	Réaliser la cartographie du Damier de la Succise et de ses habitats
ETUD.02	Étudier l'impact du salage des routes sur le Desman des Pyrénées
ETUD.03	Rechercher les sites de reproduction et d'hivernage des chiroptères
ETUD.04	Poursuivre la cartographie des habitats forestiers, agropastoraux, rocheux et les sources pétrifiantes
ETUD.05	Étudier l'impact de la gestion de la ripisylve sur les populations de Desman des Pyrénées
ETUD.06	Déterminer les pratiques pastorales favorables aux espèces de la Directive Oiseaux

Réaliser des suivis : Objectif SUIV

SUIV.01	Réaliser un suivi de la population d'Alysson des Pyrénées
SUIV.02	Réaliser un suivi des couples de Gypaète, Aigle royal et Faucon pèlerin
SUIV.03	Réaliser un suivi des populations de Bruant ortolan
SUIV.04	Réaliser un suivi scientifique des habitats gérés
SUIV.05	Réaliser des diagnostics détaillés avant et après les mises en oeuvre des travaux de gestion des milieux
SUIV.06	Réaliser un suivi des populations de Grand-tétras
SUIV.07	Réaliser un suivi des populations de Perdrix grise des Pyrénées
SUIV.08	Réaliser un suivi des densités de Ligulaire de Sibérie en fonction des pratiques pastorales
SUIV.09	Réaliser un suivi des couples de Grand-duc d'Europe et de leur régime alimentaire

Informier et communiquer : Objectif COMM

COMM.01	Réaliser un bulletin d'information « Echos du Madres » annuel ou semestriel
COMM.02	Informier à l'aide de diaporamas à thèmes variés et organiser des réunions dans les communes du site ou pour des publics ciblés
COMM.03	Réaliser des dépliants d'information thématiques destinés aux habitants et usagers du site
COMM.04	Réaliser des panneaux d'information sur les actions ponctuelles de gestion

COMM.05	Réviser et diffuser la plaquette de bonne conduite
COMM.06	Informier les professionnels (spéléologues, architectes, vétérinaires, DDE...) par des porters à connaissance
COMM.07	Réaliser un numéro spécial des Echos du Madres sur l'évolution des paysages
COMM.08	Réaliser un site Web relatif au site Madres-Coronat
COMM.09	Utiliser la presse comme outil de communication

Animer les projets : Objectif ANIM

ANIM.01	Réaliser la programmation annuelle des actions, la faire valider, évaluer l'état d'avancement du Docob
ANIM.02	Promouvoir des contrats sur les zones à forts enjeux
ANIM.03	Favoriser la gestion à l'échelle de l'habitat en s'appuyant sur des regroupements fonciers existants ou à créer

Mettre en place des projets d'éducation à l'environnement : Objectif EDUC :

EDUC.01	Élaborer un projet d'éducation à l'environnement annuel pour les écoles à proximité et dans le site
---------	---

Mettre en cohérence les politiques publiques : Objectif POLI

POLI.01	Intégrer les objectifs de gestion du DOCOB dans les documents de planification et d'aménagement forestiers
POLI.02	Intégrer les objectifs de gestion du DOCOB dans les documents de planification et d'aménagement ainsi que dans les programmes de développement locaux (hors forêt et agriculture)
POLI.03	Favoriser l'intégration des objectifs de gestion du DOCOB dans les documents de planification et d'aménagement pastoraux
POLI.04	Favoriser la cohérence des politiques entre les chambres d'agriculture (66 et 11), les DDAF (66 et 11), le CNASEA et Natura 2000
POLI.05	Enrichir les contrats-type territoriaux (11 et 66) des MAE à mobiliser pour les contrats
POLI.06	Elaborer de nouvelles mesures agricoles adaptées à la gestion du site
POLI.07	Inclure de nouvelles mesures relatives aux chiroptères dans les cahiers des charges concernant la gestion d'infrastructures publiques

3.2.3- Grille de lecture des fiches action

La figure 2 ci-après présente le contenu des fiches action présentées dans le paragraphe 3.2.2

Figure 2 : Grille de lecture des fiches action.

Code de l'objectif correspondant à l'action suivi du numéro de l'action

Priorité : codée de 1 à 3 étoiles en fonction de l'urgence de mise en oeuvre

Codées de 1 à 3 étoiles en fonction des possibilités

Code action	Intitulé de l'Action	***
échelle : Echelle de réalisation de l'action		Faisabilité technique *** Faisabilité financière ***

Habitats et espèces cibles	DC	S tot (ha)	S int (ha)	I
Habitats et espèces concernés par la mesure DC = Directement Concerné : L'action peut être mise en place pour une espèce ou un habitat particulier (on cochera alors la case DC) mais avoir aussi une influence (positive ou négative) sur d'autres habitats ou espèces (auquel cas on ne cochera pas la case DC). S tot (ha) : Surface totale de l'habitat ou aire de répartition de l'espèce en hectares. S int (ha) : Surface d'intervention prévue en hectares, c'est à dire surface sur laquelle l'action sera effectivement mise en place (lorsqu'elle est connue). I : Influence directe, positive (+), neutre (=) ou négative (-), exercée par l'action sur l'habitat ou				

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
Mesures f, i.2.7 ou t inscrites à l'annexe J du PDRN, relatives à la gestion de l'espace et susceptibles de s'appliquer à tout ou partie du site.	Estimation du coûts des mesures, en €.

Mesures proposées	Coûts
Liste de l'ensemble des mesures que l'on souhaite appliquer, comprenant l'adaptation des mesures du PDRN s'il y a lieu et les autres opérations.	Estimation du coûts de chaque mesure à mettre en place, en €.

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats ou des espèces, c'est à dire d'apprécier le résultat des pratiques menées.	Indicateurs servant à rendre compte de ce qui a été fait en contrepartie de la mobilisation des moyens financiers et humains (ex : surface de parcelles débroussaillées)

Porteur(s) de l'action	Partenaires techniques et prestataires
Structure chargée de réaliser l'action	Acteurs intervenant dans la définition ou dans la mise en œuvre des mesures.

Financeurs	Programme	Pourcentage	Coût
Europe, Etat, Collectivités...	Intitulé du programme de financement	Pourcentage du coût total estimé apporté par les financeurs	Somme apportée par chaque financeur, en €.
Durée programmée	Temps estimé pour réaliser l'action		
Coût total estimé	Coût total de l'action pour la durée de validité du DOCOB		

Les coûts indiqués sont calculés sur les bases suivantes :

Coûts unitaires :

- pour les mesures de l'annexe J du PDRN, ce sont les coûts qui sont indiqués dans le catalogue régional des Mesures Agri-Environnementales du Languedoc Roussillon ;
- pour les mesures proposées (plus values pour gestion fine, pour inaccessibilité, pour gestion manuelle, etc.), les coûts unitaires proviennent de COLAS, 2000 ;
- pour les actions effectuées par les structures animatrices, le prix de journée de travail est de 300 € ;
- pour les actions confiées aux prestataires payants, le prix de journée de travail est de 450 € ;
- pour certaines opérations, les coûts indiqués sont basés sur des devis.

3.2.4- Les fiches action

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante

Coûts

• MESURES INADAPTEES

Mesures proposées

Coûts

• Préparer et animer les Comités de Pilotage (1 par an minimum)

43 200 €

- Etablir un ordre du jour distinguant : les rapports d'activité et financier, les textes et projets à valider. Répartir les tâches, définir la forme des interventions [3 jours/an]

5 400 €

- Rédiger les textes qui permettront aux membres du Comité de Pilotage de participer en toute connaissance de cause [12 jours/an]

21 600 €

- Dans un délai suffisant avant la réunion du Copil, reproduire et joindre à la convocation ces documents [3 jours/an]

5 400 €

- Préparer pour la réunion des présentations vidéoprojetables suivant la même structure [6 jours/an]

10 800 €

- Animer la réunion et prévoir un secrétariat efficace permettant de prendre note des diverses interventions durant la réunion [2 jours/an]

3 600 €

- En cas d'ordre du jour chargé, prévoir d'inviter les participants pour le repas de midi [600 €/an]

3 600 €

- Rédiger le compte-rendu en concertation avec les services de l'Etat. Identifier clairement dans le compte-rendu de Copil les décisions prises en réunion. Dans un délai raisonnable, diffuser le compte-rendu à l'ensemble de ses membres [3 jours/an]

5 400 €

• Préparer et animer les réunions des groupes de travail et des cellules techniques

108 000 €

- Tout projet d'action fera l'objet de réunions de concertation avec les acteurs concernés ou leurs représentants et des experts scientifiques (une douzaine de réunions par an)

- Définir l'ordre du jour, sélectionner les participants selon la thématique, reproduire les documents à discuter ou à valider, les expédier au moins 15 jours avant la réunion [2 jours/réunion]

43 200 €

- Animer la réunion, en prenant soin d'organiser un secrétariat efficace permettant de prendre note des diverses interventions durant la réunion [2 jours/réunion]

43 200 €

- Rédiger un compte-rendu, en distinguant les décisions et validations effectuées durant la réunion. Reproduire et diffuser aux membres invités [1 jour/réunion].

21 600 €

• Rédiger les rapports d'activité, suivre l'état d'avancement du DOCOB, évaluer la mise en œuvre et les résultats de la gestion

19 800 €

- Réaliser un suivi des activités tout au long de l'année, en alimentant la base de données "Evaluation de la mise en œuvre du DOCOB" fourni par l'ATEN (3 jours/an)

5 400 €

- Rédiger le rapport annuel d'activités, l'imprimer à 150 exemplaires, le diffuser aux membres du Copil (7 jours/an)

12 600 €

- Après 5 ans de mise en œuvre du DOCOB, analyser les états de sortie de la base de données et conclure sur l'atteinte ou non des objectifs de départ [3 jours]

900 €

- Evaluer les facteurs de réussites et les facteurs d'échecs, rédiger un rapport de synthèse [3 jours]

900 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation

Indicateurs de réalisation

Nombre de réunions techniques
Nombre de Comités de Pilotage
Nombre de rapports d'activités édités
Impression des Etats de sortie de la base de donnée "Evaluation"

Porteur(s) du projet

Partenaires techniques

Structures animatrices

Membres des groupes de travail, DDAF, DIREN, Sous-préfecture

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	68400 €
Etat	FGMN	60	102600 €

Durée programmée

6 ans

Coût total estimé

171 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Identifier les secteurs à forts enjeux écologiques, se coordonner avec les techniciens agricoles et forestiers concernés (6 jours)	1800 €
• Consulter le cadastre afin d'identifier les propriétaires ainsi que les orthophotoplans. Dans le cas où plusieurs propriétaires sont concernés par une même opération, voir la fiche-action ANIM.3 (18 jours)	5400 €
• Digitaliser le cadastre dans les zones concernées (18 jours)	5400 €
• Informer les propriétaires et détenteurs de droits au sujet des enjeux présents sur leur terrain (réunion locale, contact par téléphone, courrier...) ainsi que sur le fonctionnement des CAD et contrats Natura 2000; appeler au volontariat [24 jours]	7200 €
• Promouvoir une charte Natura 2000 du site (à rédiger) [5 jours]	1500 €
• Remarque : cette démarche a été entamée par la Chambre d'Agriculture de l'Aude et la Fédération Aude Claire avant le début de validité de ce Docob.	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre de contrats signés par an Surface contractualisée

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	DDAF, DIREN, CNASEA, ADASEA, CA, CRPF, Syndicats de propriétaires

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t et i.2.7	40	7920 €
Etat	FGMN	60	11880 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	19 800 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐	26614		

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
En fonction de la gestion projetée et de l'existence ou non d'un regroupement foncier pertinent, solliciter la structure ad hoc (ASA, AFP...) ou susciter sa création. (moyenne : 5 jours/an). Plusieurs outils fonciers (Organisme de Gestion en Commun) sont possibles : ASA de travaux, Associations Foncières Pastorales, Associations Foncières Agricoles, Association Communale de Chasse Agrée, AICA, GIC, Associations de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, Plans Locaux d'Aménagement Concerté, Dévolution volontaire de droits à la commune, à une collectivité ou à un autre gestionnaire légitime de l'espace.	9 000 €
Une unité d'habitat d'intérêt communautaire peut être répartie sur plusieurs parcelles cadastrales et/ou plusieurs unités de gestion (parcs de pâturage, parcelles forestières...). Il est alors souhaitable que les actions soient mises en place afin d'en assurer une gestion cohérente	
Sur les zones à gérer prioritairement, réaliser une cartographie cadastrale ainsi que les relevés cadastraux (nom, adresse des propriétaires) (5jours/an)	9 000 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Surfaces de parcelles regroupées pour une gestion globale, Nombre de parcelles regroupées pour une gestion globale, Nombre de regroupements fonciers mobilisés

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	SAFER, ONF, CRPF, communes, collectivités, Association des AFP et des GP des PO, autres...

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.7	PDRN Mesure j	40	7200 €
Etat	MAAPAR	60	10800 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	18 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Avec comme hypothèse la réalisation de 9 numéros sur 6 ans : Rédiger les articles et sélectionner les illustrations [5 jours/numéro]	13500 €
• Mettre en page le document [2 jours/numéro]	5400 €
• Editer les bulletins d'informations [1800 exemplaires de 8 pages/numéro soit 1274 € TTC]	11700 €
• Envoyer les bulletins aux acteurs locaux (élus, administrations, partenaires techniques, particuliers) [1200 exemplaires par numéro soit 860 € TTC] et distribuer les 600 exemplaires restants lors de diverses manifestations	11610 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Parution d'un bulletin d'information tous les six mois ou au minimum tous les ans

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t et i.2.7	40	16884 €
Etat	FGMN	60	25326 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	42 240 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Concevoir trois diaporamas sur des thèmes différents [2 jours par diaporama]	1800 €
• Informer le public des communes concernées (Echos du Madres, presse locale, affiches dans le village...) [1 jour par intervention]	7200 €
• Présenter les diaporamas à chacun des groupes de communes ci-dessous et animer des discussions (24 interventions) [12 jours]	3600 €
- Nohèdes, Conat, Urbanya	
- Mosset,	
- Villefranche, Fuilla	
- Serdinya, Jujols, Olette, Oreilla	
- Matemale, Sansa,Railieu, Ayguatèbia Talau, Caudiès de Conflent,	
- Formiguères, Réal, Puyvalador	
- Quérigut	
- Escouloubre, Roquefort de Sault, Le Bousquet, COUNOZOULS	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre d'interventions
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t et i.2.7	40	5040 €
Etat	FGMN	60	7560 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	12 600 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Sélectionner un thème par année pour les six ans à venir (Importance des tourbières, Gîtes à chiroptères, Gestion des milieux naturels, Desman des Pyrénées et pollution saline, révision de la plaquette Natura 2000...)	
• Concevoir le contenu des dépliants et sélectionner des illustrations [4 jours / an]	7200 €
• Confier la réalisation à un prestataire extérieur [500 €/an]	3000 €
• Editer les dépliants [4000 exemplaires soit 2000 €]	12000 €
• Distribuer les dépliants dans les boîtes aux lettres des habitants du site [200 € par plaquette]	1200 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Parution d'un nouveau dépliant chaque année
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Prestataire extérieur, PNR Pyrénées Catalanes

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	9360 €
Etat	FGMN	60	14040 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	23 400 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Concevoir le contenu d'information des panneaux (ces informations seront imprimées sur des affiches à fixer sur des panneaux de 60 x 80 cm) [10 panneaux, 1 jour/panneau]	3000 €
• Confier la réalisation des affiches à un imprimeur [30 affiches]	3000 €
• Planter les panneaux aux endroits prévus et fournir une copie des affiches aux mairies concernées [10 jours]	3000 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre de panneaux implantés sur le site
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	3600 €
Etat	FGMN	60	5400 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	9 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
- Selon le modèle expérimental (3000 exemplaires) créé en 2004, apporter des corrections et intégrer les fiches des nouveaux partenaires [3 jours] - Une adaptation du modèle expérimental pourra être élaborée pour les départements de l'Aude et de l'Ariège. - Mettre en forme les modifications (graphiste) - Editer les plaquettes en nombre important [15 000 exemplaires] - Distribuer dans les Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiatives, gîtes, points d'information à proximité du site	900 € 500 € 24650 € livraison comprise dans le forfait édition

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre de plaquettes distribuées
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Prestataires: graphiste, imprimeur Partenaires: PNR Pyrénées Catalanes, CRNC, FFRP, CRPF, ONCFS, ONF66 et 11, Communauté de Communes d'Axat, CA, Association des AFP et GP, Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent, SIDEKO, CG 66 et 11, DDAF 66 et 11, Pays Terres Romanes, Fédération de Pêche, Fédération de Chasse?

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40%	10020 €
Etat	FGMN	10%	2506 €
Conseil Régional L-R		25%	6262 €
Conseil Général 66	TDENS	25%	6262 €

Durée programmée	2 mois
Coût total estimé	25 050 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1303 Petit Rhinolophe	☐			
1304 Grand Rhinolophe	☐			
1307 Petit Murin	☐			
7110* tourbières hautes actives	☐			
7120 tourbières hautes dégradées	☐			
7140 tourbières de transition et tremblantes	☐			
7230 tourbières basses alcalines	☐			
6410 prairie à molinie sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	☐			
3130 eaux stagnantes à végétation vivace	☐			
1508 Alysson des Pyrénées	☐			
1758 Ligulaire de Sibérie	☐			
A076 Gypaète barbu	☐			
A091 Aigle royal	☐			
A103 Faucon pèlerin	☐			
A108 Grand Tétras	☐			
A215 Grand-duc d'Europe	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
Réaliser des livrets d'information détaillés comprenant des textes, des illustrations et des cartes de localisations des habitats et/ou espèces concernés relatifs au thèmes suivant : 1. La préservation des chiroptères (ce porter à connaissance concernera les spéléologues, architectes, vétérinaires et agents de la DDE chargés de la surveillance des ponts)[100 exemplaires, 10 jours] 2. L'importance des tourbières (ce porter à connaissance concernera les élus, forestiers et groupements pastoraux) [100 exemplaires, 10 jours] 3. Les espèces et les habitats sensibles à la fréquentation (ce porter à connaissance concernera les clubs de randonnée, les professionnels de l'hébergement, les éditeurs et auteurs de topo-guides et les spéléologues) [400 exemplaires, 10 jours]	9000 €
Editer les livrets et les envoyer aux publics ciblés [6 jours]	1500 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation		Indicateurs de réalisation	
		Nombre de livrets distribués	
Porteur(s) du projet		Partenaires techniques	
Structures animatrices		1. CRNC, Myotis 2. CRNC, PNR Pyrénées Catalanes, Fédération Aude Claire, AGRNN 3. CRNC, APAM 66, CDS 66, OTSI, CDESI, CDRP, FFR, PNR Pyrénées Catalanes. Réseau Pyrénées Vivantes. Maisons d'éditions. CG	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	4200 €
Etat	FGMN	60	6300 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	10 500 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Rechercher des photographies auprès des associations cartophiles du département ou d'organismes comme l'ONF ou le RTM [commencer plusieurs mois avant la réalisation du bulletin, 10 jours effectifs]	3000 €
• Réaliser une sélection parmi les photographies recueillies [0,5 jour]	150 €
• Prendre des photographies d'aujourd'hui aux mêmes endroits [3 jours]	900 €
• Rédiger des articles [5 jours]	1500 €
• Mettre en page le document [2 jours]	600 €
• Editer les bulletins d'information [1800 exemplaires de 8 pages]	1274 €
• Envoyer les bulletins aux acteurs locaux [1800 exemplaires]	1290 €
• Diffuser un articles dans la presse locale pour annoncer la recherche de photographies [0,5 jour]	150 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Parution d'un bulletin d'information sur l'évolution des paysages
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Communes, ONF, RTM, autres acteurs du sites

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	3546 €
Etat	FGMN	60	5318 €

Durée programmée	4 mois
Coût total estimé	8 864 €

COMM.08

Réaliser un site Web relatif au site Madres-Coronat

URGENCE:

*

faisabilité

technique:

faisabilité

**

financière:

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Définir le contenu et organiser un plan du site Web [3 jours]	900 €
• Regrouper les textes, cartes et illustrations [3 jours]	900 €
• Réaliser les textes, cartes et illustrations complémentaires [7 jours]	2100 €
• Construire le site avec un logiciel adapté [20 jours]	6000 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Contenu du site Web et nombre de visites sur le site mise en ligne du site

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Prestataire extérieur (CRNC?)

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	3960 €
Etat	FGMN	60	5940 €

Durée programmée	1 an
Coût total estimé	9 900 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Elaborer des dossiers de presse relatifs à des évènements marquants (sortie d'une nouvelle plaquette, bilan d'une action, journée de restitution pour l'éducation à l'environnement...) concernant le site, à communiquer au niveau local [7 jours/an]	12000 €
• Contacter la presse locale par divers moyens : téléphone, fax, mail, courrier [5 jours/an]	9000 €
• Visites sur le terrain selon les cas [3 jours/an]	5400 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre d'articles parus dans la presse

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Journaux locaux: L'Indépendant, La Semaine du Roussillon, Midi Libre, Terres Catalanes, Pyrénées Magazine, AFP, Aude Magazine, Revue du CAF, Revue des Communes, Revue du Maire, Revues forestières, Revues des clubs, Journal de l'APAM 66 Autres médias: TV3, France 3 Sud, France Bleue, Radio France Roussillon, Radio Arrels

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	10560 €
Etat	FGMN	60	15840 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	26 400 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
- Projet éducatif territorial annuel auprès des enfants en cycle 1,2,3 dans le cadre d'un multi partenariat avec l'ensemble des structures d'Education à l'Environnement locales. Les thématiques abordées sont différentes chaque année. Les valeurs transmises sont celles de l'Education à l'Environnement: écocitoyenneté, solidarité des humains et des espèces sauvages, respect de l'autre, de la nature, notion de réciprocité (ici et ailleurs). - Environ 15 classes, 6 animations par classe. - Développement du projet sur le transfrontalier : en particulier partenariat avec le Parc Naturel de Cadi-Moixero	39 000 €/an

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	- Nombres de classes et d'enfants participants, - Journées de restitution des projets, - Articles dans la presse, - Compte rendu d'activité annuel

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, CRNC	PNR Pyrénées Catalanes, CRNC, Pyrénées Vivantes, Inspection Accadémique, Fédération Aude Claire, Parc du Cadi-Moixero, Accueil et Découvertes en Conflent, CPIE du Pays Catalan

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	FGMN	40	15 600 €/an
Conseil Régional L-R		25	9 750 €/an
Conseils Généraux 66 et 11		20	7 800 €/an
Pyrénées Vivantes		14	5 460 €/an
Autofinancement		1	390 €/an
TOTAL		100	39 000 €/an

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	234 000 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	6 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1304 Grand Rhinolophe	☒			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Effectuer un suivi saisonnier des populations (sexe ratio, succès de reproduction, effectifs...) [5 jours/an]	9000 €
• Etudier le comportement des chauves-souris dans le fort (date d'arrivée, portes et fenêtres empruntées, pièces occupées au cours de l'été...) afin de préciser les travaux d'aménagement à réaliser [10 jours]	3000 €
• Limiter l'accès à l'étage où est installée la colonie par un système de fermeture à clefs [1 jour]	300 €
• Mettre en place un système de blocage des portes des deux pièces où sont installés les chiroptères afin qu'ils ne se trouvent pas enfermés par mégarde dans une des salles ne disposant pas d'ouverture sur l'extérieur [1 jour]	300 €
• Sensibiliser les visiteurs du Fort à la présence d'une colonie importante de chiroptères [5 jours]	1500 €
- Concevoir et installer une exposition relative à la biologie des chauves-souris et aux espèces présentes sur le massif [12 jours]	3600 €
- Réaliser deux journées de sensibilisation aux chauves-souris auprès du personnel du Fort [2 jours]	600 €
- Inciter le propriétaire du Fort à monter un projet de sensibilisation des visiteurs (Mise en place d'une caméra infra-rouge afin d'observer la colonie sans déranger les animaux, diffusion d'un film sur la biologie des chauves-souris...).	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Présence ou non de chauves-souris	Mise en place du système de fermeture et du système de blocage des portes
Evolution des populations	Nombre de jours d'exposition Mise en place de la caméra Nombre de projections du film Nombre de journées de sensibilisation

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, Propriétaire du Fort Libéria	Structures animatrices, Myotis, Groupe régional chiroptères

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	6360 €
Etat	FGMN	60	9540 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	15 900 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A076 Gypaète barbu	☐			
A091 Aigle royal	☐			
A379 Bruant ortolan	☒			
A215 Grand-duc d'Europe	☐			
A415 Perdrix grise des Pyrénées	☒			
A078 Vautour fauve	☐			
A082 Busard Saint-Martin	☒			
A379 Bruant ortolan	☒			
A255 Pipit rousseline	☒			
A346 Crave à bec rouge	☒			
A338 Pie-grièche écorcheur	☒			
A246 Alouette lulu	☒			
A302 Fauvette pitchou	☒			
A080 Circaète Jean-le-Blanc	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
1901A56 : Ouverture et remise en état d'une parcelle fortement embroussaillée non mécanisable sur massif cristalin par la technique du brûlage dirigé en respectant la charte du brûlage dirigé + maintien de l'ouverture par le pâturage extensif. CHANTIER de	
Mesures proposées	Coûts
- Les cellules départementales de brûlages dirigés (SIME + ONF) réalisent les chantiers de brûlage après validation technique, financière et administrative des projets par la Commission Brûlages Dirigés. - En fonction de la situation, le financement de ces opérations de brûlage dirigé provient des dispositifs suivants : - - - - - 1- Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne. Financement à 80% du devis, 20% restant à la charge du demandeur. Il faut que le projet ait un intérêt DFCI reconnu par un PAFI ou par décision de la Commission Brûlage Dirigé ; - 2- CTE (les contrats signés expirent en 2006), relayés par les CAD. La mesure mobilisée pour les individuels en Conflent est 1901A51 (chantiers<5ha), pour les GP en Conflent et Capcir, 1901A56 (chantiers compris entre 5 et 20ha) - 3- Opérations d'amélioration pastorales, réalisées par les ASA de travaux, financées sur du FNADT à 60% du HT. - Dans tous les cas, le demandeur est un acteur local exerçant un droit sur le foncier : propriétaire, éleveur individuel, Groupement Pastoral, ONF, ACCA, collectivité locale... - Dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB, un cofinancement de 20% peut être mobilisé sur financements publics pour un chantier aux conditions suivantes : - sa localisation est conforme au plan de gestion des habitats de l'avifaune d'intérêt communautaire par brûlage, établi par l'opérateur du site ; - un diagnostic concerté préalable sur le terrain de la zone concernée a été effectué par la structure animatrice (Voir fiche-action SUIV.05). - le brûlage est exécuté par la Cellule Brûlages Dirigés ; - le brûlage est exécuté conformément au cahier des charges "Gestion des habitats de l'avifaune d'intérêt communautaire" (Tome 3 du Docob) ; - Pour que les brûlages de superficie jusqu'à 15 ha puissent être menés sur les exploitations individuelles, la mesure 1901A56 devra être adoptée en CDOA pour ces bénéficiaires.	
Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Taux de ligneux bas sur les zones réouvertes	Superficie réouverte Nombre de chantiers

Porteur(s) du projet		Partenaires techniques	
propriétaire, éleveur, GP, ONF, ACCA		Cellules brûlages dirigés, SIME, ONF, ONCFS, structures animatrices	
financeurs	programme	pourcentage	coût
cas 1 :CFM	Brûlages dirigés	80%	
MEDD	FGMN	20%	
Cas 2 :FEOGA-G	PDRN Mesure j	50%	
Etat	MAAPAR	50%	
Cas 3 : FNADT		60%	
Etat	FGMN	20%	
Durée programmée			
Coût total estimé			

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A379 Bruant ortolan	☒			+
A255 Pipit rousseline	☒			+
A338 Pie-grièche écorcheur	☒			+
A302 Fauvette pitchou	☒			+
	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Rechercher et cartographier les poteaux métalliques sur le site [3 jours]	900 €
• Etablir un partenariat avec France-Télécom [2 jour]	600 €
• Obstruer les poteaux métalliques avec des bouchons à longue durée de vie [coût fonction du nombre de poteaux]	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre de poteaux obstrués ou remplacés

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, GOR	France-Telecom, GOR, LPO

financeurs	programme	pourcentage	coût
France-Telecom			
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	600 €
Etat	FGMN	60	900 €

Durée programmée	1 an
Coût total estimé	1 500 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A076 Gypaète barbu	✓			+
A091 Aigle royal	✓			+
A108 Grand Tétrás	✓			+
A103 Faucon pèlerin	✓			+
A080 Circaète Jean-le-Blanc	✓			
A082 Busard Saint-Martin	✓			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Etablir un diagnostic des menaces liées aux lignes électriques sur le site (cartographie des pylônes dangereux) [3 jours]	900 €
• Etablir un plan d'action en partenariat avec le G.O.R. et la L.P.O. 11 [1 jour]	300 €
• Soumettre un plan d'action à E.D.F. et aux administrations concernées [2 jours]	600 €
• Etablir une convention avec E.D.F. afin d'équiper les nouveaux aménagements de systèmes "avifaune" ou bien d'inciter à enfouir les lignes et afin d'être tenu informé des programmes de travaux d'E.D.F. sur le site et de leurs programmes liés à l'environnement [2 jours]	600 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, GOR, LPO 11	GOR, LPO, EDF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	960 €
Etat	FGMN	60	1440 €

Durée programmée	1 an
Coût total estimé	2 400 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Cartographier les parcelles privées importantes pour la conservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces particulièrement vulnérables. (3 jours)	900 €
• Effectuer la recherche cadastrale correspondante. (7 jours)	2100 €
• Proposer aux Conseils Généraux concernés (66, 11) de préempter les parcelles identifiées (1 jour)	300 €
• Négocier l'acquisition auprès des propriétaires. (5 jours)	1500 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Sans objet	Nombre de parcelles préemptées Nombre de parcelles acquises

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, Conseils Généraux	SAFER, CEN

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.2	PDRN Mesure t	40	1920 €
Conseils Généraux 66 et 11	TDENS	60	2880 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	4 800 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1065 Damier de la Succise (Eurodryas aurinia beckeri)	☐	188		
1065 Damier de la Succise (Eurodryas aurinia pyrenes-debilis)	☐	33,7		
1065 Damier de la Succise (Eurodryas aurinia aurinia)	☐	765		

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
--	-------

• MESURES INADAPTEES

Mesures proposées	Coûts
-------------------	-------

- | | |
|---|--------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la présence des ssp aurinia et beckeri dans leurs stations connues (2 jours) | 600 € |
| <ul style="list-style-type: none"> • Pour ces deux sous-espèces, échantillonner à partir de la cartographie des habitats naturels des habitats potentiels (2 jours) <ul style="list-style-type: none"> - Pour ssp aurinia : zones humides entre 1200 et 2000 m - Pour ssp beckeri : garrigues montagnardes et maquis supra-méditerranéen | 600 € |
| <ul style="list-style-type: none"> • Prospecter les zones ainsi échantillonnées ainsi que le domaine supra forestier (pour la ssp pyrenes-debilis) respectivement aux périodes d'émergence des 3 sous-espèces. <ul style="list-style-type: none"> - mai pour la ssp beckeri (8 jours) ; - juin pour la ssp aurinia (5 jours) ; - juillet-août pour la ssp pyrenes-debilis (3 jours). | 4800 € |
| <ul style="list-style-type: none"> • En fonction des observations de terrain, caractériser l'habitat potentiel de chacune des sous espèces pour le site. (3 jours) | 900 € |
| <ul style="list-style-type: none"> • Etablir la cartographie réelle et potentielle des 3 sous espèces (3 jours) | 900 € |

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
--	----------------------------

Cartographie par sous espèce

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
----------------------	------------------------

Structures animatrices

CRNC, ARE, OPIE

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	3120 €
Etat	FGMN	35	2730 €
Région		25	1950 €

Durée programmée	1 an
Coût total estimé	7 800 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1301 Desman des Pyrénées	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• L'objet de cette étude est d'évaluer l'impact des salages routiers sur la ressource alimentaire du Desman des Pyrénées. Réaliser un suivi des opérations de salage et des conditions météorologiques (DDE - années 1 à 4)	0
• Mesurer la conductivité de l'eau pour une station de mesures (années 1 et 2) [1464 € +0,5 jour/mois]	1464 €+3600 €
• Réaliser des analyses physico-chimiques (Na+, Cl-, K+) 4 fois par mois sur deux stations de mesures (année 2) [4282 € +2 jours/mois]	4282 €+7200 €
• Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives de la faune benthique 4 fois par an sur deux stations de mesures (années 2)	5600 €
• Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives de la faune benthique 4 fois par an sur les quatre stations de mesures (années 3)	11200 €
• Etendre les mesures de conductivité aux trois autres stations (années 3) [4392 € +12 jours]	4392 €+3600 €
• En fonction des résultats, étendre les analyses physico-chimiques aux deux autres stations (année 3) [4282 € + 48 jours]	4282 €+14400€
• Analyser les résultats des mesures des trois années (année 4), rédiger un rapport final [20 jours]	6000 €
• En fonction des résultats, tester des méthodes alternatives au salage (DDE - années 4 ou 5)	0

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Rapport d'analyse des résultats
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Conseils Généraux 66 et 11	Structures animatrices, DDE 66 et 11, CG 66 et 11, Hydrogéologues, Ides, DDAF 66 et 11, Communes

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	
Conseils Généraux 66 et 11			
Conseil Régional L-R			
Etat			

Durée programmée	4 ans
Coût total estimé	66 020 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1303 Petit Rhinolophe	☒			
1304 Grand Rhinolophe	☒			
1307 Petit Murin	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Retrouver les gîtes mentionnés en bibliographie [3 jours] - Réaliser une synthèse bibliographique des sites - Cartographier les sites référencés - Travailler en partenariat avec les locaux et spéléologues afin d'affiner les localisations des sites - Organiser des campagnes de recherches des sites	900 €
• Rechercher des nouveaux gîtes de reproduction et d'hivernation à l'intérieur et en périphérie du site [5 jours/an] - Réaliser une synthèse bibliographique des sites - Enquêter auprès des locaux et des spéléologues pour trouver des nouveaux sites - Organiser des campagnes de prospections - Cartographier les nouveaux sites	9000 €
• Rédiger une synthèse annuelle [1 jour/an]	1800 €
• Effectuer une suivi saisonnier des sites référencés [6 jours/an]	10800 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Effectifs des populations des gîtes de reproduction et d'hivernation	Nombre de jours de prospection, nombre de gîtes suivis, rédaction d'un rapport annuel

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, Association Myotis	Association Myotis, Groupe régional chiroptères

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	9000 €
Etat	FGMN	60	13500 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	22 500 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Poursuivre la cartographie des habitats forestiers selon la typologie déjà mise en place [70 jours]	21000 €
• Etablir la typologie des habitats agropastoraux et rocheux [18 jours]	5400 €
• Réaliser la cartographie selon le protocole déjà établi sur le massif (des habitats rocheux et agropastoraux) [162 jours]	48600 €
• Compléter la cartographie et l'inventaire des habitats et des espèces déjà répertoriés [32 jours]	9600 €
• Poursuivre la cartographie des sources pétrifiantes avec formation de tuf apparentées au Cratoneurion (code Natura 2000 : 7220*, code Corine Biotopes : 54.12) [5 jours]	1500 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Réalisation de 3 cartes au 1:25 000 des habitats patrimoniaux sur l'ensemble du massif: carte des habitats forestiers, carte des habitats rocheux et carte des habitats agropastoraux

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	CRNC, Conservatoire Botanique, SIME, ONF, CRPF, PNR Pyrénées Catalanes, H.Chevallier

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	34440 €
Etat	FGMN	60	51660 €

Durée programmée	2 ans
Coût total estimé	86 100 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1301 Desman des Pyrénées	☒			
91EO* forêts alluviales à alnus glutinosa et fraxinus excelsior*	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
--	-------

• MESURES INADAPTEES

Mesures proposées	Coûts
-------------------	-------

- Objectif de l'étude : évaluer l'impact de la gestion du cours d'eau et de la ripisylve sur la richesse de la faune des invertébrés aquatiques et les populations de Desman des Pyrénées.
Identifier un tronçon de ripisylve à aménager et un tronçon de ripisylve témoin (zone de non intervention) [durée et coût à préciser selon le protocole retenu]
- Sur les deux tronçons, caractériser la ripisylve avant et après travaux (phytosociologie, biomasse, couverture végétale...) [durée et coût à préciser selon le protocole retenu]
- Sur les deux tronçons, caractériser les populations de Desman avant et après travaux [durée et coût dépendent du programme de recherche prévu]
- Sur les deux tronçons, caractériser l'hydrosystème avant et après travaux [durée et coût à préciser selon le protocole retenu]
- D'autres protocoles pourront être proposés, comme par exemple la comparaison des caractéristiques de l'hydrosystème (description structurelle et spécifique de la ripisylve, avec ou sans alvinage, avec ou sans pêche...) afin d'affiner la connaissance des différents facteurs susceptibles d'intervenir sur les aspects qualitatifs et quantitatifs des invertébrés aquatiques.

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Densité de Desman avant et après travaux, analyse des résultats...	Tenue du protocole de l'étude

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Ides, CSP	Structures animatrices, FPPMA, associations de pêche, CSP, bureaux d'étude en hydrobiologie

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	
Etat	FGMN	35	
Région		25	
INTERREG (Desman) pour certains aspects			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	N.C.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A076 Gypaète barbu	☐			
A379 Bruant ortolan	☒			
A091 Aigle royal	☐			
A415 Perdrix grise des Pyrénées	☒			
A078 Vautour fauve	☐			
A255 Pipit rousseline	☒			
A080 Circaète Jean-le-Blanc	☐			
A346 Crave à bec rouge	☐			
A082 Busard Saint-Martin	☐			
A338 Pie-grièche écorcheur	☒			
A246 Alouette lulu	☒			
A302 Fauvette pitchou	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Expertise sur trois ans (2003,2004,2005). Seule la dernière année est concernée par le présent Docob. Les résultats de cette étude permettent de préciser les cahiers des charges agropastoraux pour la gestion des habitats des espèces des milieux ouverts ou semi ouverts présents sur le site Madres-Coronat et figurant à l'annexe I de la Directive Oiseaux. • Méthodologie : - A partir des observations de terrain, établir une corrélation entre les structures de la végétation et la présence des espèces d'oiseaux (établissement d'une typologie des habitats d'espèce); - Etablir l'historique de la gestion pastorale qui a produit chacune des structures ainsi définie ; - Elaborer les mesures les plus pertinentes pour la gestion des différents habitats identifiés, en contexte agricole. • La diversité des conditions écologiques étant importante sur le site Madres-Coronat, il était nécessaire d'étudier les communautés d'oiseaux sur un échantillonnage représentatif du site. En outre, les relevés de terrain étant très saisonniers, l'étude simultanée de l'ensemble du massif est impossible. Trois secteurs du massif ont été prévus pour les relevés : - En 2003 : Olette, Jujols, Nohèdes, les Garrotxes - En 2004, Serdinya, Mosset - En 2005, Communes de l'Aude au Capcir • Mise en œuvre (année 2005) : - Préparation de la phase de terrain et relevés ornithologiques de terrain et description des structures de végétation (70 points d'écoute de 20 minutes) 13 000 € - Diagnostic des pratiques pastorales 3 000 € - Synthèse, cartographie et analyse des données de la campagne de terrain 2005 10 000 € - Hiérarchisation des zones pastorales, préconisations de gestion pour les passereaux de l'annexe I de la DO, à l'échelle du site Madres-Coronat 10 000 €	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation		Indicateurs de réalisation		
		- Nombre de point d'écoute réalisé - Réalisation des cartes des habitats des espèces concernées - Elaboration des cahiers des charges pastoraux favorables aux espèces d'oiseaux - Réalisation des cartes des différentes interventions à programmer		
Porteur(s) du projet		Partenaires techniques		
GOR		Structures animatrices, GOR, LPO-11, ONF-11 et 09, SIME, Chambres d'Agriculture, FDC 09, 11 et 66, GIC du Madres		
financeurs		programme	pourcentage	coût

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	FGMN	35	12600 €
Conseil Régional L-R		25	9000 €

Durée programmée	1 an
Coût total estimé	36 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1508 Alysson des Pyrénées	✓			
A076 Gypaète barbu	✓			
7110* tourbières hautes actives	✓	242		
A108 Grand Tétrás	✓			
7140 tourbières de transition et tremblantes	✓	162		
7230 tourbières basses alcalines	✓	70,8		
7120 tourbières hautes dégradées	✓	40		
A091 Aigle royal	✓			
1307 Petit Murin	✓			
A103 Faucon pèlerin	✓			
A215 Grand-duc d'Europe	✓			
1303 Petit Rhinolophe	✓			
1304 Grand Rhinolophe	✓			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante

Coûts

• MESURES INADAPTEES

Mesures proposées

Coûts

• Participer à l'élaboration des PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et des PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) sur le site [30 jours]	9000 €
• Etablir un diagnostic quantitatif et qualitatif de la fréquentation touristique	27465 €
- Installer des éco-compteurs double sens aux portes d'entrée : Col de la Llose, Col de Creu, Evol, Col Diagre, Col de Portus, Col de Jau (comptage manuel aux maisons des Réserves de Nohèdes et de Jujols) [6 boîtiers et licences x 2748 € TTC]	16485 €
- Organiser des enquêtes sur plusieurs années et à différentes saisons aux portes d'entrée de la fréquentation [2 stagiaires sur 6 mois à 305 € / mois x 3 ans]	10980 €
• Mettre régulièrement à jour la Base de données de fréquentation et aménagements touristiques [7 jours puis 3 jours / an]	7500 €
• Elaborer un document de référence des zones et périodes de sensibilité, servant de base pour identifier les secteurs à problèmes selon les diagnostics de fréquentation et des aménagements touristiques [300 exemplaires, 5 jours]	1500 €
• Diffuser le document de référence auprès des communes et autres aménageurs du site [3 jours]	900 €
• Se présenter comme "conseiller environnemental" pour les sentiers de randonnée auprès des communes et autres aménageurs du site [10 jours]	3000 €
• Elaborer les critères environnementaux pour une labellisation des professionnels (Charte Européenne du Tourisme Durable, label PNR, label "patrimoine pyrénéen") [5 jours]	1500 €
• Inclure le code de bonne conduite et les références du PDIPR concerné dans les rééditions ou les futurs topo-guides [7 jours]	2100 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation

Indicateurs de réalisation

PDIPR intégrant les propositions du site
Document de référence diffusé aux acteurs concernés
Nouveaux topo-guides intégrant le code de bonne conduite

Porteur(s) du projet

Partenaires techniques

Structures animatrices

PNR Pyrénées Catalanes, CRNC, FFRP (CDRP 66), APAM 66, CG (service randonnée), Communauté de Communes Capcir Haut-Confient, SIDEKO, OTSI, ONF, représentants des propriétaires (CRPF et Syndicat des Propriétaires Forestiers), associations (randonnée, 4x4...)

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.2	PDRN Mesure t	40%	21186 €
Etat	FGMN	10%	5297 €
Conseil Régional L-R	PNR	25%	13241 €

financeurs	programme	pourcentage	coût
Conseil Général 66	TDENS	25%	13241 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	52 965 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• En concertation avec les gestionnaires sur le site et les naturalistes, élaborer des messages communs d'information et de sensibilisation du public non accompagné, avec un code de bonne conduite, les principales caractéristiques du site, une carte du site reprenant les sentiers non problématiques au niveau environnemental, la présentation des partenaires et de l'information locale [45 jours]	13500 €
• Mettre en forme (graphiste)	1000 €
• Créer les panneaux pour 9 abris (trois par abri: un central et un de chaque côté sur les murs latéraux des abris, soit 2450 €)	22050 €
• Identifier les parcelles concernées par l'implantation des futurs abris, obtenir les autorisations des propriétaires et constituer les dossiers de permis de construire [30 jours]	9000 €
• Construire des abris aux lieux définis avec les partenaires: Col de Creu, Evol, Col de Portus [14350 €/abri]	43050 €
• Installer les panneaux dans les nouveaux abris et dans les abris existants: Col de la Llose (façade extérieure bâtiment d'accueil), Sansa (façade extérieure Mairie?), Col Diagre, Jujols, Nohèdes, Col de Jau	Pose comprise dans le forfait panneaux
• Suivi des travaux [25 jours]	7500 €
• Supprimer les panneaux redondants	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre d'abris et de panneaux selon les sites définis
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
PNR? Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent?	PNR Pyrénées Catalanes, CRNC, FFRP, CRPF, ONCFS, ONF, CA, Association des AFP et GP, Communauté de Communes Capcir Haut-Conflent, SIDEKO, CG, Pays Terres Romanes, Fédération de Pêche, Fédération de Chasse?

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.2	PDRN Mesure t	40%	38440 €
Etat	FGMN	10%	9610 €
Conseil Régional L-R		25%	24025 €
Conseil Général 66	TDENS	25%	24025 €

Durée programmée	3 ans
Coût total estimé	96 100 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1508 Alysson des Pyrénées	✓			
A076 Gypaète barbu	✓			
7110* tourbières hautes actives	✓	242		
A108 Grand Tétrás	✓			
7140 tourbières de transition et tremblantes	✓	162		
7230 tourbières basses alcalines	✓	70,8		
7120 tourbières hautes dégradées	✓	40		
A091 Aigle royal	✓			
1307 Petit Murin	✓			
A103 Faucon pèlerin	✓			
A215 Grand-duc d'Europe	✓			
1303 Petit Rhinolophe	✓			
1304 Grand Rhinolophe	✓			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante

Coûts

• MESURES INADAPTEES

Mesures proposées

Coûts

• Selon le diagnostic de la fréquentation et le PDIPR, repérer les secteurs de forte fréquentation touristique risquant de poser problème au niveau pastoral et écologique [2 jours]	600 €
• Identifier les éleveurs concernés et leur proposer de faire installer des portes pour les randonneurs aux intersections des itinéraires et des clôtures [7 jours]	2100 €
• Faire installer les portes pour randonneurs les mieux adaptées à la situation (portes "2 poignées", passage piéton/VTT, chicane anglaise, portillon fermeture automatique, passage canadien)	Selon le modèle choisi: de 255 € à 1530 € sans la pose
• Signaler les emplacements de parking par des panneaux [7 jours + panneaux]	2100 €
• Signaler les places de départ d'exploitation forestière (parking interdit) [10 jours + panneaux]	3000 €
• En zone de sensibilité pour les espèces concernées, élaborer les solutions techniques permettant de limiter les dérangements [10 jours]	3000 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation

Indicateurs de réalisation

Nombre et lieu de pose des portes

Porteur(s) du projet

Partenaires techniques

Animation : Structures animatrices
Réalisation : AFP, GP, agriculteurs, ONF, communes, communautés de communes, propriétaires

PNR, Association des AFP et GP, CA 11 et 66, Fédération Pastorale de l'Ariège, ONF, représentants des propriétaires (CRPF, Syndicat des Propriétaires Forestiers)

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.2	PDRN Mesure t	40%	
Etat	FNADT	20%	
Conseil Régional L-R	PNR	20%	
Etat	FGMN		

Durée programmée

6 ans

Coût total estimé

7 800 € + équipements

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1508 Alysson des Pyrénées	✓			
A076 Gypaète barbu	✓			
7110* tourbières hautes actives	✓	242		
A108 Grand Tétrás	✓			
7140 tourbières de transition et tremblantes	✓	162		
7230 tourbières basses alcalines	✓	70,8		
7120 tourbières hautes dégradées	✓	40		
A091 Aigle royal	✓			
1307 Petit Murin	✓			
A103 Faucon pèlerin	✓			
A215 Grand-duc d'Europe	✓			
1303 Petit Rhinolophe	✓			
1304 Grand Rhinolophe	✓			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante

Coûts

• MESURES INADAPTEES

Mesures proposées

Coûts

• Etudes préalables (selon devis ONF11): - Inventaire des voies de circulation du massif avec leurs statuts juridiques, leurs propriétaires et leurs caractéristiques techniques [Agent Technique (AT) à 365 €/jour: 3 jours et Technicien (T) à 444 €/jour: 3 jours] - Inventaire des zones en fonction de leurs enjeux (écologique, économique et social) et de leurs sensibilités [AT: 2 jours et T: 2,5 jours] - Inventaire des propriétaires du site ainsi que des acteurs qui le fréquentent (éleveurs, randonneurs, chasseurs...) [AT: 2 jours et T: 2,5 jours] - Evaluation qualitative et quantitative de cette fréquentation (Qui? Quand? Pourquoi? Comment?) [T: 2 jours] - A partir de ces données, définition des objectifs qui nécessitent la création du plan de circulation [T: 2 jours] - Rencontres avec toutes les personnes morales et physiques concernées à un titre ou à un autre par l'opération, animation d'un groupe de travail et recueil d'un accord de principe pour la réalisation de l'opération [AT: 2 jours et T: 3 jours]	9945 € 2427 € 1840 € 1840 € 888 € 888 € 2062 €
• Elaboration du plan de circulation incluant (selon devis ONF11 de 2003 (6820 €) majoré de 3% pour 2006): - La signalisation routière [AT: 1 jour et T: 2 jours] - La signalisation complémentaire (information, accueil, réglementation...): charte commune Ariège-Aude-Pyrénées-Orientales? [T: 4 jours] - Le balisage de certains sites ou sentiers [AT: 1 jour et T: 2 jours] - L'implantation de points particuliers (aires de pique-nique, parking...) [T: 2 jours] - Présentation du plan de circulation pour recueillir les réactions et par la suite l'approbation de tous les acteurs, rédaction des documents de présentation [T: 3 jours] - Elaboration et rédaction des documents d'application (arrêtés, autorisations diverses) et des documents de présentation (papier, informatique et cartographie SIG...) [T: 6 jours]	9166 € 1253 € 1776 € 1253 € 888 € 1332 € 2664 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation

Indicateurs de réalisation

Porteur(s) du projet

Partenaires techniques

Communauté de Communes d'Aaxat, ONF 11, ONF 09

Structures animatrices, CDRP 11, Pays d'accueil d'Aaxat, CG 11, CRPF 11, Association des AFP/GP 11, Fédération pastorale de l'Ariège, CA 11, communes concernées

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.2	PDRN Mesure t	40%	7644 €

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	FGMN	10%	1911 €
Conseil Régional L-R		25%	4778 €
Conseil Général 11	TDENS	25%	4778 €
Durée programmée	1 an		
Coût total estimé	19 111 €		

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	☒	501		+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
2001A30 : Maintien en gestion extensive de la prairie par la fauche(plus éventuellement le pâturage).	109,76 € /ha/an
1903A21 : Maintien des ressources herbacées par le pâturage extensif sur les parcours méditerranéens (landes, garrigues, matorrals, bois pâturés, parcours humides littoraux)	60,97 €/ha/an

Mesures proposées	Coûts
- Remplacer la mesure 1903A21 par la mesure 2003A10, mieux adaptée, lorsque celle ci aura été validée en CDOA. - VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PELOUSES SEMI-SECHES SUR CALCAIRE" (TOME 3, fiche ENTRETIEN 1.) - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement en ligneux bas et hauts (<20%) -Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces -Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs en secteur agricole, GP	CA, SIME,DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure j	50	
Etat	MAAPAR	50	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6510 pelouses maigres de fauche de basse altitude	☒	37,6		+
6520 prairies de fauche de montagne	☒	618		+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
2001A30 : Maintien en gestion extensive de la prairie par la fauche(plus éventuellement le pâturage). - MESURES INADAPTEES	91,47 € /ha/an

Mesures proposées	Coûts
- Réalisation d'un diagnostic détaillé avant et après la contractualisation (cf. fiche SUIV.5) - Plus value pour encourager plus la fauche que le pâturage 2001A30 à faire valider en CDOA (car non retenu pour le Conflent) [cf. fiche POLI.5] - VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PRAIRIES MESOPHILES, FICHES 1 : ENTRETIEN " (TOME 3) - Fiche 1.1 : Entretien par la fauche car la parcelle est mécanisable - Fiche 1.1 + Option FERT : limitation de la fertilisation - Fiche 1.2 : Entretien par la fauche manuelle sur parcelle non mécanisable - Fiche 1.3 : Entretien par le pâturage sur parcelle mécanisable - Fiche 1.4 : Entretien par le pâturage sur parcelle non mécanisable - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	109,76 €/ha/an 260,09 €/ha/an 336,64 €/ha/an 66,64 €/ha/an 264,20 €/ha/an

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement en ligneux bas et hauts (<10%) - Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces - Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs en secteur agricole, GP	SIME, CA, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure j	50	
Etat	MAAPAR	50	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboussonnement sur calcaire	☒	501		+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
1901A10 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture + entretien par pâturage : recouvrement initial des ligneux bas < 50%	152,45 €/ha/an
1901A15 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamiques de fermeture + entretien par le pâturage : recouvrement initial des ligneux bas >50%	ou 274,41€/ha/an
1901A32 : Contrôle de la dynamique avancée réembroussaillage après travaux d'ouverture réalisés au préalable	ou 167,69 €/ha/an
1901A12 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture, et entretien mécanique pour la réhabilitation paysagère des friches: recouvrement initial des ligneux bas <50%	152,45 €/ha/an
1901A17 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamiques de fermeture, et entretien mécanique pour la réhabilitation paysagère des friches: recouvrement initial des ligneux bas >50%	274,41 €/ha/an
1901A50 : Ouverture et remise en état d'une parcelle fortement embroussaillée non mécanisable par la technique du brûlage dirigé en respectant la charte du brûlage dirigé + maintien de l'ouverture par le pâturage extensif. CHANTIER de 2 à 5Ha- recouvremen	289,65 €/ha/an

Mesures proposées	Coûts
- VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PELOUSES SEMI-SECHES SUR CALCAIRE" (TOME 3, fiches RESTAURATION 2.1.1 ou 2.1.2 ou 2.1.3 ou 2.2.1 ou 2.2.2 ou 2.3) 2.1.1- Gyrobroyage et pâturage si recouvrement des ligneux bas < 50 % (mesure 1901A10) 2.1.2- Gyrobroyage et pâturage si recouvrement des ligneux bas > 50 % (mesure 1901A15) 2.1.3- Gyrobroyage et pâturage après travaux d'abattage (mesure 1901A32) 2.2.1- Gyrobroyage si recouvrement des ligneux bas < 50% (mesure 1901A12) 2.2.2- Gyrobroyage si recouvrement des ligneux bas > 50% (mesure 1901A17) 2.3- Brûlage dirigé et pâturage (mesure 1901A50) - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Taux de recouvrement des ligneux hauts <10% - Taux de recouvrement des ligneux bas <25% -Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces -Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage, embroussaillage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage - Absence des grumes et des rémanents sur la parcelle

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs en secteur agricole, GP	Cellule Brûlage Dirigé, CA, SIME, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure j	50	
Etat	MAAPAR	50	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6510 pelouses maigres de fauche de basse altitude	✓	37,6		+
6520 prairies de fauche de montagne	✓	618		+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
1901A13 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture + entretien par pâturage : recouvrement initial des ligneux bas <50% 1901A15 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamiques de fermeture + entretien par le pâturage : recouvrement initial des ligneux bas >50% - MESURES INADAPTEES	ou 167,69 € /ha/an

Mesures proposées	Coûts
- Réalisation d'un diagnostic détaillé avant et après la contractualisation (cf. fiche SUIV.5) 1901A13 et 2001A30 à faire valider en CDOA (car non retenue pour Conflent) [cf. fiche POLI.5] et nouvelles mesures à faire adopter en Comité STAR - Bonnes pratiques (non rémunérées) - Informer l'opérateur en cas de changements au niveau du fonctionnement de l'exploitation si ceux-ci risquent d'avoir un impact sur la gestion du milieu - Discussion annuelle avec la structure animatrice - VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PRAIRIES MESOPHILES" (TOME 3, FICHES 2 : RESTAURATION) - Fiche 2.1 : Gyrobroyage des ligneux bas pour une parcelle mécanisable - Fiche 2.1 + option FGMC pour maîtrise mécanique de la fougère - Fiche 2.2 : Débroussaillage manuel des ligneux bas - Fiche 2.2 + option FGMC maîtrise manuelle des fougères (plafond PAC atteint) - Fiche 2.3 : Contrôle mécanique de la fougère pour une parcelle mécanisable - Fiche 2.3 + option FERT limitation fertilisation - Fiche 2.4 : Contrôle manuel de la fougère pour une parcelle non mécanisable - Fiche 2.5 : Travaux de réhabilitation dans le cas d'un embroussaillage supérieur à 50% pour une parcelle mécanisable - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	201,22 €/ha/an 239,64 €/ha/an 363,76 €/ha/an 450,00 €/ha/an 148,14 €/ha/an 298,47 €/ha/an 398,51 €/ha/an 329,29 €/ha/an

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Taux de recouvrement des ligneux hauts <10% - Taux de recouvrement des ligneux bas <25% - Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces - Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage, embroussaillage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage - Absence des grumes et des rémanents sur la parcelle

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs en secteur agricole, GP	SIME, CA, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure j	50	
Etat	MAAPAR	50	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	☒			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
A FH 004 : Ouverture de parcelles abandonnées par l'agriculture fortement ou moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture, en vue de la restauration d'habitats ouverts indispensables au maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire	

Mesures proposées	Coûts
- VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PELOUSES SEMI-SECHES SUR CALCAIRE" (TOME 3, fiches ENTRETIEN 1.1 ou 1.2) 1.1-Pâturage et gestion des refus : déplacement et surveillance du troupeau, entretien, pose et dépose des clôtures, Elimination des refus, fertilisation limitée à 30-30-60, tenue d'un calendrier de pâturage. 1.2- Gestion de la strate herbacée : fauche, débroussaillage. - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement en ligneux bas et hauts (<20%) - Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces - Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs en secteur agricole, Propriétaires hors secteur agricole,	Structures animatrices, CA, SIME, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	FGMN	60	
FEOGA-G	PDRN Mesure j	40	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	☒			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
A FH 004 : Ouverture de parcelles abandonnées par l'agriculture fortement ou moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture, en vue de la restauration d'habitats ouverts indispensables au maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire	sur devis

Mesures proposées	Coûts
- VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PELOUSES SEMI-SECHES SUR CALCAIRE" (TOME 3, fiches RESTAURATION 2.1.1 ou 2.1.2 ou 2.1.3 ou 2.2.1 ou 2.2.2 ou 2.3) 2.1.1- Gyrobroyage et pâturage si recouvrement des ligneux bas < 50 % 2.1.2- Gyrobroyage et pâturage si recouvrement des ligneux bas > 50% 2.1.3- Gyrobroyage et pâturage après travaux d'abattage 2.2.1- Gyrobroyage si recouvrement des ligneux bas < 50% 2.2.2- Gyrobroyage si recouvrement des ligneux bas > 50% 2.3- Brûlage dirigé et pâturage - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Taux de recouvrement des ligneux hauts < 10% - Taux de recouvrement des ligneux bas < 25% -Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces -Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage, embroussaillage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage - Absence des grumes et des rémanents sur la parcelle

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Propriétaires hors secteur agricole, gestionnaires des fonds	Structures animatrices, Cellule Brûlage Dirigé, CA, SIME, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	FGMN	60	
FEOGA-G	PDRN Mesure j	40	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6510 pelouses maigres de fauche de basse altitude	✓			+
6520 prairies de fauche de montagne	✓			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
- A FH 005 : Travaux de lutte contre la fermeture du milieu par recouvrement d'espèces envahissantes (telles que ligneux, callune, molinie ...) : débroussaillage avec évacuation des broyats, abattages éventuels - A FH 004 : Ouverture de parcelles abandonnées par l'agriculture fortement ou moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture, en vue de la restauration d'habitats ouverts indispensables au maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire	Voir fiche action OUV.2 Voir fiche action OUV.2

Mesures proposées	Coûts
- VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4) - Réalisation d'un diagnostic détaillé avant et après la contractualisation (cf. fiche SUIV.5) - Plus value pour encourager plus la fauche que le pâturage - Bonnes pratiques (non rémunérées) - Respecter les dispositifs de suivi botanique implantés - Informar l'opérateur en cas de changements au niveau du fonctionnement de l'exploitation si ceux-ci risquent d'avoir un impact sur le milieu - Discussion annuelle avec la structure animatrice - Fauche tous les ans avec une fauche plus tardive (à partir de la deuxième partie du mois de juillet) tous les 4 ans afin de permettre la dissémination du stock de graines (avec pâturage modéré à l'automne éventuel et fertilisation limitée à 30-30-30) - ou Pâturage de printemps avec un fort chargement instantané sur une courte période et pâturage modéré à l'automne tous les ans : • déplacement et surveillance du troupeau, • entretien, pose et dépose des clôtures mobiles ou pâturage itinérant).-Gestion manuelle des refus et plantes envahissantes : - VOIR DETAIL DANS LE CAHIER DES CHARGES "GESTION DES PRAIRIES MESOPHILES" (TOME 3) - Fiche 1.1 : Entretien par la fauche car la parcelle est mécanisable - Fiche 1.1 + Option FERT : limitation de la fertilisation - Fiche 1.2 : Entretien par la fauche manuelle sur parcelle non mécanisable - Fiche 1.3 : Entretien par le pâturage sur parcelle mécanisable - Fiche 1.4 : Entretien par le pâturage sur parcelle non mécanisable	109,76 €/ha/an 260,09 €/ha/an 336,64 €/ha/an 66,64 €/ha/an 264,20 €/ha/an

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement en ligneux bas et hauts (<20%) -Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces -Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage...	- Factures de prestataires ou attestation sur l'honneur du temps passé pour effectuer les travaux - Tenue et rendu de la fiche de pâturage

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Propriétaires, ONF, Coopératives	Structures animatrices, SIME, CA, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure j	40	
Etat	FGMN	60	
Collectivités (financement des plus-values)			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6510 pelouses maigres de fauche de basse altitude	✓			+
6520 prairies de fauche de montagne	✓			+
7110* tourbières hautes actives	✓			+
7120 tourbières hautes dégradées	✓			+
7230 tourbières basses alcalines	✓			+
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	✓			+
91EO* forêts alluviales à alnus glutinosa et fraxinus excelsior*	✓			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• Volet "Investissement" des CAD	Sur devis

Mesures proposées	Coûts
• VOIR CAHIER DES CHARGES DE L'HABITAT CORRESPONDANT (TOME 3, fiches GROS TRAVAUX) • Abattage des ligneux jusqu'à 100% en fonction du diagnostic, exportation du produit de l'abattage (grumes et branches). • VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Taux de ligneux hauts	- Surfaces réouvertes - Absence des grumes et des rémanents sur la parcelle - Factures de prestataires relatives au temps passé pour réaliser les travaux

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveus, Groupements pastoraux	Structures animatrices, SIME, CA, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	MAAPAR	50	
FEOGA-G	PDRN Mesure j	50	
Collectivités			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	✓			+
6510 pelouses maigres de fauche de basse altitude	✓			+
6520 prairies de fauche de montagne	✓			+
7110* tourbières hautes actives	✓			+
7120 tourbières hautes dégradées	✓			+
6410 prairie à molinie sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	✓			+
91EO* forêts alluviales à alnus glutinosa et fraxinus excelsior*	✓			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• A FH 004 : Ouverture de parcelles abandonnées par l'agriculture fortement ou moyennement embroussaillées et maintien de l'ouverture, en vue de la restauration d'habitats ouverts indispensables au maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire	Sur devis

Mesures proposées	Coûts
• VOIR CAHIER DES CHARGES DE L'HABITAT CORRESPONDANT (TOME 3, CAHIERS DES CHARGES) • Abattage des ligneux jusqu'à 100% en fonction du diagnostic, exportation du produit de l'abattage (grumes et branches). • VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Taux de ligneux hauts	- Surfaces réouvertes - Absence des grumes et des rémanents sur la parcelle - Factures de prestataires relatives au temps passé pour réaliser les travaux

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Propriétaires, Gestionnaires des fonds	Structures animatrices, SIME, CA, DDAF

financeurs	programme	pourcentage	coût
Etat	FGMN	60	
FEOGA-G	PDRN Mesure j	40	
Collectivités			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
Mesure i 2.5 du PDRN « Amélioration de la prise en compte des fonctions économiques, écologiques et sociales dans les PSG »	

Mesures proposées	Coûts
- Favoriser les enjeux du patrimoine communautaire dans: - les schémas de dessertes forestières - les travaux forestiers (coupes, plantations...) - les PAFI (Plan d'Aménagement Forestier contre les Incendies) - Au sein des Plans d'aménagement et des Plans Simples de Gestion : - Délimiter et caractériser précisément les habitats - Décrire les modalités de gestion et du programme d'actions à mettre en place en cohérence avec le DOCOB. - Etablir des « séries d'intérêt écologique particulier » dans le cas de forêts et d'habitats d'intérêt communautaire étendus. Si les habitats d'intérêt communautaire représentent à l'échelle nationale des éléments remarquables dans la diversité biologique, étudier la possibilité d'ériger ces habitats en « Réserve Biologique Forestière Dirigée » avec l'accord du propriétaire en les dotant d'un plan de gestion précis. Cela peut concerner notamment les zones de tourbières à forte valeur patrimoniale.	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	- Pourcentage de documents de planification forestière mis en conformité avec le DOCOB - Pourcentage de cahiers des charges des coupes réalisées dans le site conformes au DOCOB.

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
ONF pour les forêts publiques, Organisme de Gestion en Commun	Structures animatrices, DDAF, CRPF, ONF, Coopératives, SPF, Experts forestiers

financeurs	programme	pourcentage	coût
pour les forêts domaniales : MEDD	FGMN		
pour les forêts privées et communales : FEOGA-G	PDRN Mesure i		
pour les forêts privées et communales : MAAPAR			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐		26614	

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Lister les documents de planification et d'aménagement et programmes de développement local concernant le territoire du site, ainsi que leur dates de renouvellement et durée de validité (1 jour/an)	1 800 €
• Informer les organismes chargés de leur élaboration ou de leur renouvellement de l'existence du Docob et de ses objectifs de gestion. (2 jours/an)	3 600 €
• Rencontrer les chargés de mission pour établir une stratégie d'intégration de ces objectifs. (3 jours/an)	5 400 €
• Favoriser l'intégration des objectifs du Docob dans les plans d'action du PNR, des Pays Terres Romanes et Haute Vallée de l'Aude, en participant aux réunions de ces organismes (3 jours/an)	5 400 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Sans objet	Nombre de documents de planification intégrant les objectifs du Docob
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	6580 €
Etat	FGMN	60	9720 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	16 200 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
- Assurer l'articulation des aides déjà existantes avec les actions du DOCOB (PHAE, CAD) afin de donner priorité aux contrats tenant compte des mesures sélectionnées dans le DOCOB sur les parcelles contenant un habitat naturel ou d'espèce d'intérêt communautaire. - Favoriser l'Intégration des objectifs Natura 2000 dans les programmes annuels et les cahiers des charges d'entretien pastoral par le feu.	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Sans objet	Pourcentage des surfaces agricoles mises en cohérence
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs, Groupements pastoraux	Structures animatrices, communes, ONF, CA 11 et 66, SIME, Fédération Pastorale de l'Ariège, Cellule Brûlage Dirigé 66

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	
MAAPAR		60	

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	non chiffr

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Mettre à disposition de la structure animatrice la cartographie des parcelles agricoles déclarées PAC et organiser sa mise à jour régulière. • Faciliter l'intégration des objectifs Natura 2000 dans les programmes annuels et les cahiers des charges d'entretien pastoral par le feu (Voir fiche POLI.1) • Compléter l'information concernant Natura 2000 auprès des membres des CDOA • Informer les partenaires administratifs, socioprofessionnels et de terrain des nouveaux textes, circulaires, règlements concernant N2000 • Organiser régulièrement des réunions d'évaluation de la contractualisation sur le site entre les partenaires administratifs, socio-professionnels et de terrain • Faciliter l'intégration des MAE utiles identifiées par le Docob encore non prévues dans les contrats type territoriaux. • Faire remonter au MEDD les incohérences et inadaptation du dispositif administratif, réglementaire et financier concernant la contractualisation par les agriculteurs et forestiers.	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Sans objet	Date de mise à disposition de la cartographie des parcelles déclarées PAC. Date de mise à disposition des textes et décisions administratives Nombre de réunions d'évaluation de la contractualisation

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
DDAF 66 et 11	CNASEA, DIREN, CA, SIME, CRPF, ONF, Structures animatrices

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	Non chiffré

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Les MAE suivantes du catalogue régional LR sont mobilisées par les fiches-action OUV, ESPE et ZHUM. Or elles ne figurent pas, pour tout ou partie du site, dans les mesures prévues pour les "petites régions". Il y a donc lieu de faire adopter en CDOA et de rajouter aux contrats-type territoriaux celles qui n'y figurent pas et dont la cartographie d'intervention est réalisée. - 2003A10 : Maintien par le pâturage des milieux ouverts de pelouses sèches méditerranéennes [143,30€/ha] - 2001A30 : Maintien en gestion extensive de la prairie par la fauche (plus éventuellement le pâturage) [91,47 €/ha] - 1903A20 : Maintien des ressources herbacées par le pâturage extensif sur les parcours méditerranéens (landes, garrigues, matorrals, bois pâturés, parcours humides littoraux) [45,73 €/ha]. - 1901A56 : Ouverture et remise en état d'une parcelle fortement embroussaillée non méc. sur massif cristalin par la technique du BD en respectant la charte BD + maintien de l'ouverture par le pâtur. extensif. 5<Chantier<20Ha-recouvrement des LB > 50% - 1901A32 : Contrôle de la dynamique avancée réembroussaillage après travaux d'ouverture réalisés au préalable et option pour dynamique végétale arbustive plus forte sur les substrats cristallins [167,69]. - 1901A17 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture, et entretien mécanique pour la réhabilitation paysagère des friches : recouvrement initial des ligneux bas > 50% [274,41]. - 1901A15 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture + entretien par le pâturage : recouvrement initial des ligneux bas > 50% [274,41]. - 1901A13 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture + entretien par pâturage : recouvrement initial des ligneux bas <50% [167,69 €/ha]. - 1901A12 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture, et entretien mécanique pour la réhabilitation paysagère des friches : recouvrement initial des ligneux bas < 50% [152,45 €/ha]. - 1901A10 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture + entretien par le pâturage : recouvrement initial des ligneux bas < 50% [152,45 €/ha]. - 1806A10 : Gestion contraignante d'un milieu remarquable de tourbières : sur la tourbière [187,51 €/ha] - 1805A20 : Non utilisation des milieux fragiles : absence de clôtures [111,29 €/ha] • Réaliser la cartographie d'intervention par commune pour les MAE qui n'en sont pas dotées (20 jours) • Informer les techniciens agricoles de la nécessité de mobiliser ces MAE, validation des mesures et de la cartographie (3 jours). • Œuvrer afin que les MAE proposées et leurs cartographies soient soumises aux CDOA pour adoption sur les surfaces concernées (3 jours). •	6000 € 900 € 900 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre de MAE dotées de cartographies d'application
	Nombre de MAE intégrées aux contrats-type territoriaux

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	SIME, CA 66 et 11, DDAF 66 et 11, CDOA 66 et 11

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	3120 €
Etat	FGMN	60	4680 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	7 800 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
- En Surface Agricole Utile, les mesures de gestion des milieux proposées à la contractualisation aux agriculteurs sont, selon le cas : - 1) les MAE prévues dans les synthèses agro-environnementales, sans modification, assorties de la marge Natura 2000 de 20% ; - 2) Les MAE dont les cahiers des charges doivent être adaptés, mais dont le montant à l'hectare est maintenu, à faire valider en CDOA ; - 3) Les mesures nouvelles. Ces mesures, après avoir été validées localement, doivent être soumises au niveau européen STAR.	
- Sur le site Madres-Coronat, en fonction des résultats des suivis effectués, il peut s'avérer nécessaire soit d'adapter les mesures mobilisées dans les fiches-action ZHUM, OUVÉ et ESPE [Cas 2) et 3)], soit de les substituer par de nouvelles mesures, spécifiques et mieux adaptées [Cas 4]. - Temps moyen estimé pour une structure animatrice pour adapter/créer une mesure, et d'en assurer le suivi administratif : 15 jours - Nombre estimatif de mesures à adapter ou à créer pendant la durée du Docob : 6	4500 € X 6
Il est nécessaire de faire valider de nouvelles mesures en comité STAR correspondant à des mesures décrites dans les fiches-action ESPE.3, OUVÉ.2, OUVÉ.4	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Nombre de mesures adaptées
	Nombre de nouvelles mesures élaborées
	Nombre de mesures validées en comité STAR

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Chambres d'Agriculture, structures animatrices, DDAF, DIREN	Chambres d'Agriculture, SIME, scientifiques

financéurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	10800 €
Etat	FGMN	60	16200 €
Collectivités			

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	27 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1303 Petit Rhinolophe	☒			+
1304 Grand Rhinolophe	☒			+
1307 Petit Murin	☒			+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Informer les professionnels du bâtiment, les collectivités locales et les propriétaires privés de la nécessité d'intégrer l'habitat des chauves-souris lors de la rénovation ou la construction de bâtiments, ponts, routes, murs de soutènement... (Voir fiche COMM.6) • Diffuser de l'information sur les chauves-souris lors de la délivrance de permis de construire (DDE) • Participer aux tournées de vérification des ponts avec les agents de la DDE afin de leur expliquer quels sont les endroits susceptibles d'abriter des chiroptères • Intégrer l'observation des chauves souris dans les formulaires utilisés par la DDE pour le suivi des ouvrages d'art • Déterminer le type de ponts favorables aux chiroptères pour les futures constructions	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	- Nombre de permis de construire délivrés avec une plaquette d'information sur les chiroptères - Ajout de mesures relatives aux chiroptères dans le cahier des charges "Suivi des ponts"

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
DDE 66 et 11, CG 66 et 11	Structures animatrices, DDE, Association Myotis, Groupe régional chiroptères, PNR Pyrénées Catalanes

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1508 Alysson des Pyrénées	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Elaborer le protocole du suivi à long terme [2 jours]	600 €
• Prospector le Nord Coronat pour relever les falaises où l'Alysson des Pyrénées est présent et commencer en 2005 en essayant un repérage des falaises à Alysson à partir d'une lunette astronomique depuis la route de Nohèdes [5 jours]	1500 €
• Mettre en place en 2005 un suivi de la dynamique de l'Alysson sur une falaise témoin [2 jours], effectuer des mesures tous les 3 ans (2008, 2011) (2 jours)	1200 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	- Rédaction d'un rapport sur les tendances évolutives de l'Alysson des Pyrénées en fin de DOCOB - Surface de présence de l'Alysson des Pyrénées

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN mesure t	40	1320 €
Etat	FGMN	60	1980 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	3 300 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A076 Gypaète barbu	☒			
A091 Aigle royal	☒			
A103 Faucon pèlerin	☒			
A078 Vautour fauve	☐			
A080 Circaète Jean-le-Blanc	☐			
A082 Busard Saint-Martin	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Participer au programme du réseau de suivis du Gypaète barbu de "Pyrénées Vivantes" [5 jours/an]	9000 €
• Organiser des campagnes de prospection des aires [4 jours/an pour 2 des membres de l'équipe]	14800 €
• Dans le cas d'une reproduction d'un couple de Gypaète sur le site, assurer un suivi intensif du couple et de l'aire [20 jours/an]	36000 €
- Suivi des rythmes d'activités (en partenariat avec le personnel des RN et de l'ONCFS)	
- Surveillance du site (police en partenariat avec les agents commissionnés des RN et de l'ONCFS), en cohérence avec le objectifs de la fiche FREQ.1	
- Informer les ACCA concernées de la sensibilité du secteur de reproduction, et de la législation en vigueur	
• Dans le cas d'une reproduction d'un couple d'Aigle ou de Faucon sur le site, assurer un suivi régulier du couple et de l'aire [5 jours/an]	6000 €
• (*en option) Dans le cas d'une reproduction d'un couple d'aigle sur le site, faire un suivi du nourrissage du poussin en vue de déterminer son alimentation [environ 2 mois]	
• Récolter les pelotes de rejection et les analyser en vue de déterminer l'alimentation des adultes [2 jours/an]	3600 €
- Ramasser systématiquement toutes les pelotes récoltées sur le site	
- Prospecter les pied des aires et les zones fréquentées (perchoirs...)	
• Cartographier les aires du site [1 jour/an]	1800 €
• Rédiger un rapport annuel du suivi [2 jours/an]	3600 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Succès de la reproduction	Nombre de prospections, cartographie des aires, impression du rapport

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Réseau Pyrénées Vivantes, CRNC, GOR, LPO11, ONF, ONCFS

financeurs	programme	pourcentage	coût
Réseau Pyrénées Vivantes (Gypaète uniquement)	Casseur d'os		9000 €
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN mesure t	40	26320 €
État	FGMN	60	39480 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	jusqu'à 74 800 €

SUIV.03

Site Madres-
Coronat

Réaliser un suivi des populations de Bruant ortolan

URGENCE: ***

faisabilité technique: **

faisabilité financière: **

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A379 Bruant ortolan	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Contribuer à l'étude de la migration du Bruant ortolan sur le site selon les protocoles du CRBPO [5 jours/an]	9000 €
• Mettre en place un programme SPOL (Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux) sur le site [5 jours]	1500 €
• Participer au SPOL [5 jours/an]	9000 €
• Caractériser les habitats de l'espèce sur le site [5 jours]	1500 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Evolution des populations	Rédaction d'un rapport annuel
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, GOR, LPO 11	Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), GOR, LPO 11

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN mesure t	40	8400 €
Etat	FGMN	60	12600 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	21 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6210* pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire	☑	501		
6410 prairie à molinie sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	☑	111		
6520 prairies de fauche de montagne	☑	618		
7120 tourbières hautes dégradées	☑	40		
7110* tourbières hautes actives	☑	242		

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
L'objet de ces suivis scientifiques est d'évaluer la pertinence des itinéraires techniques expérimentés pour la gestion d'habitats d'intérêt communautaire sur le site, notamment les habitats humides, en prairies et en pelouses. Etant donné le rythme de la dynamique de végétation, la durée des suivis des milieux ouverts est prévue sur 10 ans.	
- Poursuite des suivis de végétation engagés précédemment [90 jours] : - en 2006, 2008 et 2010 : Mésobromion du Tallat, Prairie de fauche de la Jaça, Tourbière du Caillau - en 2005, 2007 et 2009 : Prairie de fauche de Coma Preguna, Tourbière du Pla del Gorg	27000 €
Poursuite bimensuelle du suivi de la nappe d'eau de la tourbière du Pla del Gorg [54 jours]	16200 €
Analyse des différents suivis et interprétation en 2010 [12 jours]. A cette occasion, les cahiers des charges relatifs à ces habitats pourront être adaptés.	3600 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
	Rapport d'analyse de l'ensemble des suivis à la fin du DOCOB

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	18720 €
Etat	FGMN	60	28080 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	46 800 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
Tout patrimoine d'intérêt communautaire	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
● Diagnostic écologique (avant et après travaux) [4 jours/diagnostic] - Cartographie au 1/10000 (voir 1/5 000) des habitats présents dans l'unité à contractualiser - Pourcentage d'occupation des habitats et réalisation de clichés photos - Inventaire des espèces présentes par habitat - Hauteur moyenne des strates et taux de recouvrement (herbacée, ligneux hauts et bas)	1200 € par diagnostic
● Diagnostic foncier et socio-économique [1,5 jours/diagnostic] - Rédiger des diagnostics environnementaux d'accompagnement des contrats Natura 2000 (présentation des parcelles, état initial, engagements, calendrier financier, points de contrôle) - Prendre des photos des parcelles avant les travaux de gestion et les insérer dans le diagnostic - Rédiger et insérer dans les diagnostics des fiches d'intervention (adaptées à chaque contrat) à remplir par les contractants	450 € par diagnostic 1 j./diagnostic 0,5 jour/diagnostic
● Hypothèse : 6 diagnostics par an :	9000 €/an

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement en ligneux bas et hauts	<u>Nombre de diagnostics réalisés/nombre de contrats signés</u>
-Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces	
-Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage...	

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Agriculteurs, forestiers, propriétaires

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN mesure t	40	21600 €
Etat	FGMN	60	32400 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	54 000 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A108 Grand Tétras	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Mettre à jour les données du site avec les partenaires (ONCFS, OGM, ONF, CRNC...) [2 jours/an]	3600 €
• Participer aux programmes et aux réunions de l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) [3 jours/an]	5400 €
• Définir des secteurs à prospecter [1 jour]	300 €
• Définir un échantillonnage des zones à suivre [1 jour]	300 €
• Organiser des campagnes de prospection des sites d'hivernage et des places de chant [3 jours/an en fonction des secteurs, pour 2 des membres de l'équipe]	10800 €
• Effectuer des comptages sur les secteurs d'hivernages (IKA) [3 jours/an pour 2 des membres de l'équipe]	10800 €
• Effectuer des comptages sur places de chant [3 jours/an pour 2 des membres de l'équipe]	10800 €
• Effectuer des comptages de nichées [3 jours/an pour 2 des membres de l'équipe]	10800 €
• Rédiger un rapport annuel des suivis des populations du site [1 jour/an]	1800 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Effectif des populations	Nombre de prospections, nombre de comptages, rapport annuel
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
PNR, Structures animatrices, CRNC, OGM, ONCFS, ONF, GOR, LPO 11	OGM, ONCFS, fédération de chasse, GOR, LPO 11, ONF

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	21840 €
Etat	FGMN	60	32760 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	54 600 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A415 Perdrix grise des Pyrénées	☒			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Mettre à jour les données du site avec les partenaires (ONCFS, OGM, ONF, CRNC...) [1 jour/an]	1800 €
• Participer programmes et aux réunions de l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne) [3 jours/an]	5400 €
• Définir des secteurs à prospecter [1 jour]	300 €
• Définir un échantillonnage des zones à suivre [1 jour]	300 €
• Organiser des campagnes de prospection des sites d'hivernage et de reproduction [3 jours/an en fonction des secteurs, pour 4 membres de l'équipe]	21600 €
• Effectuer des comptages par la méthode de repasse au chant [3 jours/an pour 4 membres de l'équipe]	21600 €
• Effectuer des comptages de nichées [3 jours/an]	10800 €
• Rédiger un rapport annuel des suivis des populations du site [1 jour/an]	1800 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Effectif des populations	Nombre de prospections, nombre de comptages, rapport annuel

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
PNR, Structures animatrices, CRNC, OGM, ONCFS, GOR, LPO 11	OGM, ONCFS, fédération de chasse, GOR, LPO 11

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	25440 €
Etat	FGMN	60	38160 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	63 600 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
1758 Ligulaire de Sibérie	☒			
6410 prairie à molinie sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	☐	111		
7120 tourbières hautes dégradées	☐	40		
7230 tourbières basses alcalines	☐	70,8		

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante

Coûts

Mesures proposées	Coûts
- Programme prévu sur 15 ans - Réaliser tous les 3 ans à partir de 2005 des photos aériennes à très basse altitude de la zone de Ligulaire de Matemale au moment de la floraison (fin Juillet, début Aout) - Réaliser des enquêtes à partir de 2005, sur les pratiques pastorales actuelles par habitat et par parcelle (pression et période de pâturage, pratique de fauche et de fertilisation) [15 jours] - Evaluer la densité de la Ligulaire par parcelle à partir des photos aériennes [10 jours] - Relever les autres facteurs pouvant influencer sur la densité des ligulaires (alimentation hydrique par exemple)	600 € 4500 € 3000 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation

Indicateurs de réalisation

Evolution des densités de ligulaire

Rapport à la fin du DOCOB sur: les tendances évolutives de la Ligulaire en fonction des pratiques pastorales

Porteur(s) du projet

Partenaires techniques

Structures animatrices

CBN des Pyrénées, CA, agriculteurs de Matemale et Réal
Pilote de l'aérodrome de Bourg Madame

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	3240 €
Etat	FGMN	60	4860 €

Durée programmée

1 an

Coût total estimé

8 100 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
A215 Grand-duc d'Europe	☒			
A223 Chouette de Tengmalm	☐			
A091 Aigle royal	☐			

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
• MESURES INADAPTEES	

Mesures proposées	Coûts
• Effectuer un échantillonnage des zones à prospecter [1 jour]	300 €
• Réaliser des campagnes de prospection par écoute et repasse au chant [2 jours/an en fonction des secteurs pour 4 membres de l'équipe]	3600 €
• Cartographier les itinéraires et les résultats [1 jour/an]	1800 €
• Récolter les pelotes de rejection et les analyser en vue de déterminer l'alimentation de l'espèce [2 jours/an + en permanence]	3600 €
• Rédiger un rapport annuel du suivi [1 jour/an]	1800 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
Succès de la reproduction	Nombre de prospections, cartographie des aires, impression du rapport
Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices, CRNC, GOR	GOR, ONCFS

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G Objectif 2: 4.2.5.1	PDRN Mesure t	40	2280 €
Etat	FGMN	60	3420 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	5700 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
7110* tourbières hautes actives	✓		1,41	+
7140 tourbières de transition et tremblantes	✓		0,235	+
6410 prairie à molinie sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	✓		0,47	+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
- F 27 001 : Création ou rétablissement de clairières ou de landes - F 27 010 : Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire - A TM 002 : Travaux de restauration de tourbières et marais - A TM 003 : Décapage et étrépage ponctuels sur de petites placettes, en vue de favoriser l'ouverture du milieu et de développer des communautés pionnières d'habitats ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire - A TM 005 : Travaux de mise en défens d'habitats naturels fragiles (habitats en cours de restauration notamment), contre des menaces diverses (menaces humaines en particulier, liées à la fréquentation du public)	

Mesures proposées	Coûts
Diagnostic préalable approfondi : Réalisation d'un diagnostic scientifique sur un an (minimum) avant travaux de restauration pour avoir les éléments scientifiques notamment pour une restauration hydraulique.	2450 €
Elaboration d'un programme d'interventions	700 €
Restauration hydrique d'une tourbière drainée avec pose de barrages seuil et/ou colmatage de fossés	7500 € sur 5 ans
Suivi des travaux et de l'évolution de la tourbière	3500 € sur 4 ans
REMARQUE:	
- Propriétaire ou ayant droit non agriculteurs ayant la jouissance de la parcelle qui doit se trouver en forêts privées ou communales et être classée forêt au cadastre. é Contrat Natura 2000 (5 ans) : FEOGA-G PDRN Mesure i 2.7 et FGMM :	7500 €
- Animation : FEOGA-G PDRN mesure t et FGMM	6650 €

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement de l'habitat en ligneux hauts vivants (objectif : maximum 25 %)	Surfaces restaurées
-Cortège floristique : nature des espèces et recouvrement, nombre d'espèces	
-Mesure de la profondeur et des fluctuations de la nappe superficielle d'eau libre.	

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Structures animatrices	Fédération Aude Claire, AGRNN, Pôle relais tourbières, SESA, ONF, CRPF, entreprises

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure t	40	4260 €
Etat	FGMM	60	6390 €
FEOGA-G	PDRN Mesure i 2.7	40	3000 €
Etat	FGMM	60	4500 €

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	14 150 €

Habitats et especes cibles	DC	S tot(ha)	S int(ha)	I
6410 prairie à molinie sur sols calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux	☒	111		+
1758 Ligulaire de Sibérie	☐			+
1065 Damier de la Succise (Eurodryas aurinia aurinia)	☐	765		+

Mesures de l'annexe J du PDRN correspondante	Coûts
1806A20 : Gestion contraignante d'un milieu remarquable de tourbière : sur la zone périphérique - A TM 004 : Lutte contre la fermeture du milieu : limitation voire exclusion du développement de ligneux envahissants	111,29 € /ha/an Sur devis

Mesures proposées	Coûts
- Réaliser un diagnostic détaillé avant et après la contractualisation (cf. SUIV.5) 1806A20 à faire valider en CDOA ou peut être 1806A10 [cf. fiche POLI.5] - Bonnes pratiques (non rémunérées) -informer l'opérateur en cas de changements au niveau du fonctionnement de l'exploitation si ceux-ci risquent d'avoir un impact sur la gestion du milieu, -tenue de la fiche de pâturage et rendu annuel d'une copie à la structure animatrice, -discussion annuelle avec la structure animatrice. - Respecter les dispositifs de suivi botanique implantés, - Informer l'opérateur en cas de changements au niveau du fonctionnement de l'exploitation si ceux-ci risquent d'avoir un impact sur la gestion du milieu - Compléter chaque année la fiche de pâturage et en rendre une copie à la structure animatrice - Discuter chaque année avec la structure animatrice et mettre a disposition le calendrier de pâturage - VOIR CAHIER DES CHARGES "GESTION DES TOURBIERES" (TOME 3) - VOIR CARTE D'APPLICATION DE LA MESURE (TOME 4)	

Indicateurs de suivi de l'état de conservation	Indicateurs de réalisation
- Pourcentage de recouvrement en ligneux bas et hauts (<10%) -Cortège floristique: nature des espèces et recouvrement, nombre des espèces -Indices de détérioration localisés: traces de surpâturage...	-Chargements et périodes de pâturage -Travaux de coupe et de girobroyage: ampleur, période -Superficie contractualisées

Porteur(s) du projet	Partenaires techniques
Eleveurs en secteur agricole, Propriétaires hors secteur agricole	SIME, CA 66 et 11, structures animatrices

financeurs	programme	pourcentage	coût
FEOGA-G	PDRN Mesure j	50	
Etat	MAAPAR	50	
Etat	FGMN	60	
FEOGA-G	PDRN Mesure j	40	

Durée programmée	6 ans
Coût total estimé	n.c.

2.2.5- Relation entre les fiches-action et les enjeux

	patrimoine	Damier de la	Damier de la	Damier de la	Desma n des	Petit Rhinol	Grand Rhinol	Petit Murin	Alysson des	Ligulaire de	eaux stagna	pelouses	prairies à	pelouses	prairies de	tourbières	tourbières	tourbières de	tourbières	forêts alluvial	Gypaète	Vautour fauve	Circaète Jean-	Busard Saint-	Aigle royal	Faucon pèlerin	Grand Tétraz	Grand-duc	Chouette de	Engoulevent
ANIM.01	x																													
ANIM.02	x																													
ANIM.03	x																													
COMM.01	x																													
COMM.02	x																													
COMM.03	x																													
COMM.04	x																													
COMM.05	x																													
COMM.06						x	x	x	x	x	x		x			x	x	x	x		x				x	x	x	x		
COMM.07	x																													
COMM.08	x																													
COMM.09	x																													
EDUC.01	x																													
ESPE.01						x	x	x																						
ESPE.02							x																							
ESPE.03																					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ESPE.04																														
ESPE.05																					x		x	x	x	x	x			
ESPE.06	x																													
ETUD.01		x	x	x																										
ETUD.02					x																									
ETUD.03						x	x	x																						
ETUD.04	x																													
ETUD.05					x															x										
ETUD.06																					x	x	x	x	x					
FREQ.01						x	x	x	x							x	x	x	x		x				x	x	x	x		
FREQ.02	x																													
FREQ.03						x	x	x	x							x	x	x	x		x				x	x	x	x		
FREQ.04						x	x	x	x							x	x	x	x		x				x	x	x	x		
OUVE.01												x																		
OUVE.02													x	x																
OUVE.03												x																		
OUVE.04													x	x																
OUVE.05												x																		
OUVE.06												x																		
OUVE.07													x	x																
OUVE.08													x	x																
OUVE.09												x	x	x	x	x	x		x											
OUVE.10												x	x	x	x	x	x		x											
POLI.01	x																													
POLI.02	x																													
POLI.03	x																													
POLI.04	x																													
POLI.05	x																													
POLI.06	x																													
POLI.07						x	x	x																						
SUIV.01									x																					
SUIV.02																					x	x	x	x	x	x				
SUIV.03																														
SUIV.04												x	x		x	x	x													
SUIV.05	x																													
SUIV.06																											x			
SUIV.07																														
SUIV.08										x		x					x		x											
SUIV.09																									x			x	x	
ZHUM.01				x									x			x		x												
ZHUM.02				x						x			x																	

3.3- Compatibilité et cohérence des objectifs avec les planifications et orientations existantes

3.3.1- Superposition de politiques et outils territoriaux

L'application des directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux, sur le Site d'Intérêt Communautaire du massif du Madres-Coronat ne constitue pas, loin s'en faut, la seule politique territoriale s'exerçant sur cette entité géographique. On peut noter les principales qui concernent ce site, du moins celles dont les objectifs peuvent interagir plus ou moins fortement sur le devenir du territoire :

- ❖ Au niveau communautaire :
 - La Politique Agricole Commune (PAC) et le Règlement de Développement Rural (RDR) ;
 - Les aides structurelles prévues pour les zones de l'Objectif 2 qui contribuent à soutenir la reconversion économique et sociale des régions en difficulté ;
 - Les soutiens aux projets innovants pour le développement des zones rurales (LEADER+)
 - L'incitation aux développements transfrontaliers (INTERREG).
- ❖ Au niveau national :
 - Le Plan de Développement Rural National (PDRN), qui est la déclinaison française de la PAC ;
 - Le Pays (Pays Terres Romanes dans les PO, Pays de la Haute Vallée dans l'Aude).
- ❖ Au niveau régional :
 - Le Document Unique de Programmation (DOCUP) qui définit la stratégie et les axes prioritaires retenus dans le cadre de l'Objectif 2 en Languedoc-Roussillon, ainsi que son plan de financement ;
 - Les Orientations Régionales Forestières du Languedoc-Roussillon (ORF) ;
 - Les Orientations Régionales de la Faune et de ses Habitats (ORFH) ;
 - Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes.
- ❖ Au niveau départemental et local :
 - Les politiques départementales d'aménagement, avec notamment le Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) et l'outil financier Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles (TDENS) ;
 -

3.3.2- La Politique Agricole Commune

La Politique agricole commune (PAC) façonne depuis plus de 40 ans l'environnement quotidien de millions d'agriculteurs européens et également celui des consommateurs. Au fil des ans, elle a nécessairement évolué, elle s'est même réformée pour s'adapter aux marchés, au contexte international et aux attentes des consommateurs. Ainsi, en dépit des crises et des critiques, elle a permis à l'agriculture européenne de se maintenir, notamment dans les régions en difficulté, de se développer, de produire de manière durable et de mettre à disposition des consommateurs des produits de qualité. Elle est également un instrument important du développement rural.

Pour ce qui nous concerne, cette politique communautaire évolue selon deux axes :

- Intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques agricoles (qui se traduit notamment en France par les Contrats d'Agriculture Durable, et à partir de 2005 par l'écoconditionnalité de l'attribution des aides) ;
- Mise à niveau de l'agriculture des nouveaux pays membres de l'Union. (Ce qui va se traduire par un affaiblissement des aides dans notre pays).

Les aides financières sont dorénavant considérées comme une rémunération pour services (notamment environnementaux) à la collectivité. Mais le respect des principes de concurrence loyale entre production (à l'échelle mondiale !) impose des plafonds aux aides à l'hectare. Pour les cas où les contraintes environnementales sont fortes (pente forte, inaccessibilité, mécanisation impossible) comme en montagne, ces plafonds sont manifestement insuffisants.

Les mesures de la synthèse agroenvironnemental du Languedoc-Roussillon utiles à la contractualisation sur le site Madres-Coronat qui sont soit prévues dans les contrats-types territoriaux, soit à prévoir dans les contrats-types départementaux figurent au tableau n°5 (Mesures CAD Languedoc-Roussillon à inclure dans les contrats type départementaux).

3.3.3- Zone Objectif 2 : Les aides structurelles européennes

Afin de limiter l'écart dans le développement économique des différentes régions de l'Union, une zonation du territoire européen a été effectuée selon les types de difficultés rencontrées. Sur les zones ainsi définies, de grands objectifs ont été énoncés. Le programme de développement de l'Objectif 2 contribue à soutenir la reconversion économique et sociale des régions en difficulté. Il concerne les zones en mutation économique, **les zones rurales en déclin**, les zones en crise dépendantes de la pêche ainsi que les quartiers urbains en difficulté. Les actions finançables sont déclinées pour chaque région concernée dans le Document Unique de programmation (DOCUP).

L'ensemble du site Madres-Coronat est inclus dans la zone « Objectif 2 ». Cette appartenance à la zone « Objectif 2 » revêt une grande importance pour le site, puisqu'elle permet de cofinancer l'animation et les actions prévues sur le Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole section Garantie (FEOGA-G). A noter que 2006 sera la dernière année de financement FEOGA. Le relais devrait être assuré par une mesure équivalente...

3.3.4- LEADER+ : Les aides communautaires à l'innovation rurale

Le programme européen LEADER+ est un programme d'initiative communautaire de soutien aux projets innovants pour le développement des zones rurales. Il s'exerce sur la période 2000-2006. Il s'articule autour de 3 volets :

- Soutien à des stratégies de développement rural territoriales, intégrées et pilotes,
- Soutien à des coopérations inter-territoriales et transnationales,
- Mise en réseau de l'ensemble des territoires ruraux bénéficiaires ou non de Leader + ainsi que de tous les acteurs du développement rural.

Le LEADER+ s'applique sur des territoires présentant une cohérence économique, culturelle ou sociale. Il est souvent porté par les « Pays ». Dans l'Aude c'est le GAL (groupe d'action local) qui le porte à l'échelle départemental.

3.3.5- Le Plan de Développement Rural National (PDRN)

Face aux divers scénarios possibles pour la mise en œuvre du Règlement de Développement Rural (RDR), la France a fait le choix d'un dispositif simple et cohérent, d'une part, avec les orientations actuelles des politiques nationales agricole, forestière ou de développement rural et, d'autre part, avec la structure politique et administrative française.

Ainsi, il est proposé un Plan de Développement Rural National (PDRN) unique, complété par une déclinaison régionale au niveau des DOCUP des zones d'objectif 2 et de soutien transitoire.

Le Plan de développement rural français est en correspondance avec la place de l'agriculture et de la forêt dans ce pays et les objectifs ambitieux qui sont assignés à ces deux secteurs. Il ne constitue pas pour autant l'unique outil du développement rural qui s'appuiera également sur les fonds structurels mis en œuvre au niveau des DOCUP ainsi que sur les divers instruments nationaux.

La configuration du Plan de développement rural national est liée à celle du Contrat d'agriculture durable (CAD), à la mise en œuvre nationale de la stratégie forestière communautaire, à la poursuite d'un certain nombre d'actions structurelles agricoles, au soutien d'investissements stratégiques en matière d'industries agro-alimentaires, ainsi qu'à la mise en œuvre de la directive Habitats.

En zone objectif 2, le PDRN est financé par le FEOGA-G et le Ministère de l'Agriculture (MAAPAR).

Sur le site, les mesures ne figurant pas sur les « contrats type territoriaux » devront y être intégrés, accompagnées de cartographie d'application par commune. Dans le tome 5, ces cartographies sont regroupées pour l'ensemble du site. En tableau 5 figurent toutes les mesures qu'il serait utile d'intégrer dans les contrats-type de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Celles qui sont identifiées dans les fiches action figurent en gras. Certaines de ces mesures devront être modifiées afin de prendre en compte les spécificités du site Madres-Coronat. La contractualisation de ces mesures par les agriculteurs volontaires leur permettra, dans la plupart des cas, de bénéficier d'un bonus de 20% sur la valeur des aides à l'hectare.

<i>Tableau 5 : Mesures CAD Languedoc-Roussillon à inclure dans les contrats type territoriaux</i>	PO	Aude
0604A10 : Entretien des berges et ripisylves		X
0605A10 : Entretien des murets : Hauteur moyenne <1m		X
0605A20 : Entretien des murets : Hauteur moyenne comprise entre 1 & 2m		X
0605A30 : Entretien des murets : Hauteur moyenne >2m		X
0605Z11 : Entretien des murets: Hauteur moyenne <1m et entretien des dispositifs empierrés d'évacuation des eaux		X
0605Z21 : Entretien des murets: Hauteur moyenne entre 1 & 2m et entretien des dispositifs empierrés d'évacuation des eaux		X
0605Z31 : Entretien des murets: Hauteur moyenne >2m et entretien des dispositifs empierrés d'évacuation des eaux		X
0610A20 : Restauration et entretien des mares et des points d'eau		X
0612A01 : Réhabilitation puis entretien des canaux secondaires d'irrigation		X
0612A02 : Entretien des canaux secondaires d'irrigation		X
0617A10 : Débroussaillage des abords et entretien du bâti agraire vernaculaire (capitelles, sécadous, mazets, jasses)- bâti de moins de 10m ² au sol		X
0617A20 : Débroussaillage des abords et entretien du bâti agraire vernaculaire (capitelles, sécadous, mazets, jasses)- bâti de 10m ² à 25m ² au sol		X
0617A30 : Débroussaillage des abords et entretien du bâti agraire vernaculaire (capitelles, sécadous, mazets, jasses)- bâti de plus de 25m ² au sol		
1601A : Utilisation tardive de la parcelle	X	
1602A : Pas de traitements phytosanitaires préjudiciables à la flore ou la faune à protéger sur prairies	X	X
1603A : Travaux sur la parcelle (broyage, fauche, cover-crop) du centre vers la périphérie		X
1801A10 : Réhabilitation de vergers abandonnés: oliveraies, pommiers, cerisiers.	X	
1805A10 : Non utilisation des milieux fragiles / clôtures	X	X
1805A20 : Non utilisation des milieux fragiles : absence de clôtures	X	X
1806A10 : Gestion contraignante d'un milieu remarquable de tourbières : sur la tourbière	X	X
1806A20 : Gestion contraignante d'un milieu remarquable de tourbière : sur la zone périphérique	X	X
1807A : Entretien des vergers au delà des nécessités de production.	X	
1901A10 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamique de fermeture + entretien par pâturage : recouvrement initial des ligneux bas <50%	X	X
1901A15 : Restauration de pelouses à partir de milieux et landes en dynamiques de fermeture + entretien par le pâturage : recouvrement initial des ligneux bas >50%		X
1901A26 : Réhabilitation pastorale des milieux en dynamique avancée de fermeture ...et entretien par le pâturage : traitement de 30 %du couvert arboré et des ligneux bas	X	
1901A30 : Contrôle de la dynamique avancée réembroussaillage après travaux d'ouverture réalisés au préalable		X
1901A40 : Réhabilitation de prairies naturelles ou prés de fauche sur landes en voie de fermeture : recouvrement initial des ligneux bas >50%		X
1901A45 : Réhabilitation des prairies naturelles ou près de fauche sur landes en voie de fermeture : recouvrement initial des ligneux bas <50%		X
1903A50 : Maintien de l'ouverture des espaces pastoraux collectifs d'altitude (estives) en gestion extensive : Classe I (Surface pâturée <600Ha) niveau A (bonne valeur pastorale)	X	X

1903A55 : Maintien de l'ouverture des espaces pastoraux collectifs d'altitude (estives) en gestion extensive : Classe I (Surface pâturée <600Ha) niveau B (valeur pastorale moyenne)		X
1903A60 : Maintien de l'ouverture des espaces pastoraux collectifs d'altitude (estives) en gestion extensive : Classe I (Surface pâturée <600Ha) niveau C (valeur pastorale médiocre)		X
1903A65 : Maintien de l'ouverture des espaces pastoraux collectifs d'altitude (estives) en gestion extensive : Classe II (Surface pâturée entre 600 et 1200Ha) niveau A (bonne valeur pastorale)		X
1903A70 : Maintien de l'ouverture des espaces pastoraux collectifs d'altitude (estives) en gestion extensive : Classe II (Surface pâturée entre 600 et 1200Ha) niveau B (valeur pastorale moyenne)		X
1903A75 : Maintien de l'ouverture des espaces pastoraux collectifs d'altitude (estives) en gestion extensive : Classe II (Surface pâturée entre 600 et 1200Ha) niveau C (valeur pastorale médiocre)		X
1903A80 : Maintien de l'ouverture des estives collectives en gestion extensive : Classe III (Surface pâturée >1200Ha) niveau A (bonne valeur pastorale)		X
1903A85 : Maintien de l'ouverture des estives collectives en gestion extensive : Classe III (Surface pâturée >1200Ha) niveau B (valeur pastorale moyenne)		X
1903A90 : Maintien de l'ouverture des estives collectives en gestion extensive : Classe III (Surface pâturée >1200Ha) niveau C (valeur pastorale médiocre)		X
2001A30 : Maintien en gestion extensive de la prairie par la fauche(plus éventuellement le pâturage).	X	X
2002A30 : Gestion extensive de la prairie par pâturage obligatoire	X	X
2003A10 : Maintien par le pâturage des milieux ouverts de pelouses sèches méditerranéennes	X	
2100 : Conversion à l'Agriculture Biologique -CAB-		X

3.3.6- Le Document Unique de Programmation (DOCUP)

Le Complément de Programmation (CP) du DOCUP est son document d'application. Il contient les fiches détaillées du programme régional de mesures finançables par le FEOGA-G en zone Objectif 2.

Les mesures du DOCUP Languedoc Roussillon mobilisables pour le site Madres-Coronat sont listées au tableau n°6 :

Tableau n°6 : Mesures du DOCUP-LR mobilisables sur le site

AXE	Mesure	Sous mesure	Action	Titre
2	RENFORCER LA COHESION ECONOMIQUE ET SOCIALE EN FAVORISANT L'EQUILIBRE DES TERRITOIRES			
	2.3	FAVORISER LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES TOURISTIQUES DURABLES		
	2.3.2	Soutien aux investissements structurants dans les pôles touristiques existants ou émergents		
	2.3.2.1	Soutien aux investissements structurants dans les pôles touristiques existants ou émergents		
	2.3.3	Faciliter l'organisation et la commercialisation des produits et activités touristiques		
	2.3.3.1	Faciliter l'organisation et la commercialisation des produits et activités touristique		
4	FAVORISER UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES DU TERRITOIRE RURAL			
	4.2	PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT RURAL FONDE SUR LA QUALITE DES PRODUITS ET DES SITES		
	4.2.1	Accompagner le développement de l'agriculture		
	4.2.1.6 (q)	Travaux collectifs de petite irrigation en zone de montagne et défavorisées		
	4.2.1.8 (n)	Projets territoriaux de développement agricole et agro-alimentaire		
	4.2.5	Gestion des espaces naturels et ruraux		
	4.2.5.1 (t)	Connaissance des espaces naturels - Elaboration des plans de gestion favorables à la biodiversité ou à la qualité paysagère		
	4.2.5.2 (t)	Acquisition, aménagement, gestion et protection des espaces d'intérêt patrimonial		
	4.2.5.3 (t)	Création de "coupures stratégiques" cultivés ou pâturées		
	4.2.5.4 (t)	Création de fermes de reconquête et de gestion de l'espace		
	4.2.5.5 (t)	Entretien et mise en valeur des cours d'eau		
	4.2.5.6 (t)	Investissements liés à la gestion des déchets agricoles		
	4.2.5.7 (j)	Amélioration des terres		
	4.2.5.8 (k)	Remembrement des terres		
	4.2.4	Protéger, conserver et mettre en valeur le patrimoine rural		
	4.2.4.1	Programmes coordonnés pour la valorisation économique des patrimoines en milieu rural		

3.3.7- La politique régionale forestière

La politique forestière régionale est établie sous la responsabilité du Service Régional de la Forêt et du Bois (SERFOB). Cette politique se décline en Orientations Régionales de Production (ORP) en forêt privée (précisées par petite région forestière), et en Orientations Locales d'Aménagement (ORLAM) et Directives Locales d'Aménagement (DIRLAM) en forêt publique. Les aménagements des forêts communales font l'objet d'un arrêté du Préfet de Région après approbation du Conseil municipal compétent.

Les Orientations Régionales de Production sont établies pour les forêts privées en tenant compte des Orientations Régionales Forestières. Leur objet est d'adapter régionalement la politique forestière nationale.

Elles comprennent obligatoirement :

1° L'étude des aptitudes forestières de la région naturelle, la description des types de forêts existantes et l'analyse des productions actuelles des forêts privées et de leurs débouchés ;

2° L'indication des objectifs de production dans le cadre de l'économie régionale et de ses perspectives de développement, ainsi que l'exposé des méthodes de gestion préconisées pour les différents types de forêts. (Collectif., 2001)

Tableau 7 : Compatibilité des Orientations de Gestion en forêt privée

Orientations de gestion des ORP LR	Capcir	Conflent	Pays de Sault	Compatibilité avec DOCOB
Produire du bois de chauffage dans les taillis	X	X	X	+
Bois d'oeuvre : traitement en futaie régulière Ps, Pu, pl	X	X	X	-- à +
Bois d'oeuvre : traitement en futaie irrégulière	X	X	X	+
Protection contre l'incendie		X		--- à +++
Aménagements sylvopastoraux : en futaie régulière	X	X	X	- à +
Aménagements sylvopastoraux : en futaie irrégulière		X	X	=
Protection du milieu naturel : La protection des sols et la lutte contre l'érosion, les éboulements et avalanches	X	X	X	+
Protection du milieu naturel : la protection contre les crues	X	X	X	- à =
Protection du milieu naturel : la protection d'espèces particulières	X	X	X	+ à +++
Protection du milieu naturel : la préservation des habitats prioritaires	X	X	X	+++
Protection du milieu naturel : la préservation des paysages	X	X	X	++
L'agrément (fréquentation touristique, cynégétique...)	X	X	X	-- à +
Produits autres que le bois : champignons	X	X	X	-- à +
Produits autres que le bois : essences mellifères	X	X	X	= à +
Boisement et reboisement : essences allochtones	X	X	X	---
Boisement et reboisement : essences autochtones	X	X	X	-- à +
Boisement et reboisement : (fonds de vallée) Alisiers blancs, frênes, peupliers, merisiers, noyers...	X	X	X	--- à -

Politique forestière

définie par l'Etat



Orientations régionales forestières

établies sous la responsabilité du Service régional de la forêt et du bois

approuvées par le Ministre chargé des forêts

après avis du Conseil régional et consultation des conseils généraux



Directives régionales d'aménagement (forêts domaniales) et Schémas régionaux d'aménagement (forêts des collectivités)

établis par l'Office national des forêts (ONF)

approuvées par le Ministre après avis de la Commission régionale de la forêt et des produits forestiers (CRFPF)



Aménagements

établis par l'ONF
approuvés par le Ministre



Schéma régional de gestion sylvicole (forêts privées)

établi par le Centre régional de la propriété forestière

approuvé par le Ministre après avis de la CRFPF et du Centre national professionnel de la propriété forestière



Plans simples de gestion

établis par le propriétaire ou le gestionnaire
agréés par le CRPF



Règlements type de gestion

établis par les professionnels gestionnaires
agréés par le CRPF



Code des bonnes pratiques sylvicoles

établi par le CRPF
approuvé par le Préfet de Région



3.3.8- Le Contrat de Plan Etat Région

Le Contrat de Plan Etat Région est un engagement commun et concerté entre deux partenaires, l'Etat et le Conseil Régional. Il est le résultat d'une large réflexion engagée avec l'ensemble des collectivités - principalement les conseils généraux - et les acteurs socio-économiques de la région. Il constitue un élément privilégié des politiques d'aménagement du territoire.

Les objectifs :

- définir les grandes orientations de développement du Languedoc-Roussillon pour les sept années à venir ;
- arrêter un certain nombre d'actions communes sur lesquelles l'Etat et le Conseil Régional s'engagent à concentrer des moyens financiers équilibrés.

Les grandes priorités de ce contrat qui peuvent intéresser le site sont :

- La qualité des espaces naturels et leur accessibilité ;
- L'équilibre des territoires (contrat de pays et d'agglomérations).

Dans le volet régional du Contrat de Plan Etat Région Languedoc Roussillon 2000-2006, les objectifs et mesures suivantes concernent le site :

Tableau n°8 : Objectifs et mesures du Contrat de Plan Etat Région concernant les site

Objectif 1	Soutenir la création d'activités, de richesse et d'emploi
Mesure IV	L'adaptation du secteur agricole et agro-alimentaire aux nouvelles conditions du marché et aux enjeux de qualité et d'occupation du territoire
Mesure V	Valoriser la ressources forestière et renforcer la filière bois
Mesure VI	Le développement d'un tourisme de qualité
Objectif 3	Valoriser la qualité de l'espace et son accessibilité
Mesure XII	Le patrimoine naturel comme facteur d'un développement de qualité

3.3.9- Les outils départementaux d'aménagement concernant les espaces naturels.

3.3.9.1- Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS)

Cette taxe remplace l'ancienne taxe départementale d'espaces verts. La TDENS est une taxe additionnelle à la TLE dont elle suit le régime. Son taux est fixé par chaque département, il est limité à 2% au maximum. Elle est perçue sur la totalité du territoire du département à l'occasion de toute construction, reconstruction, agrandissement de bâtiments, et sur les installations et travaux divers autorisés. Pour les installations et travaux divers, la TDENS est calculée à partir de la superficie de terrain soumise à autorisation. Elle a pour finalité de financer la politique menée par les départements pour la protection des espaces boisés, des sites et des paysages. Elle peut ainsi servir à l'acquisition, l'aménagement et l'entretien d'espaces naturels, en particulier, par les collectivités ou le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Département	Taux
Pyrénées-Orientales	1%
Aude	1%
Ariège	0%

Dans les Pyrénées-Orientales, la TDENS est affectée notamment à la gestion des réserves naturelles du département (11 réserves naturelles dont 2 gérées en propre) ainsi que pour l'accueil du public en milieu naturel (Lac des Bouillouses).

La Loi 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, dans son article 103, élargit le champ d'intervention de la TDENS. Dorénavant, elle pourra être affectée à l'acquisition, l'aménagement et la gestion des espaces, sites et itinéraires **dédiés aux sports de nature**. Il est difficile à ce jour d'estimer quel sera l'impact de cette nouvelle disposition, qui peut être la meilleure comme la pire des évolutions pour la conservation du patrimoine naturel.

3.3.9.2- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Ce Plan est destiné à définir un réseau cohérent et simplifié de sentiers pédestres dans l'objectif de concentrer les moyens et maintenir une offre de qualité. En effet, de trop nombreuses initiatives non coordonnées aboutissent à un réseau peu lisible et

mal entretenu, peu flatteur pour l'image locale. La sélection des sentiers est effectuée en concertation entre le Comité Départemental de Randonnée, la Fédération Française de Randonnée Pédestre et les associations locales et collectivités. Le Conseil Général s'engage à participer financièrement à l'entretien et au balisage des sentiers du PDIPR, et la FFRP ne promeut que ces mêmes sentiers.

L'initiative menée par l'AGRNN sur la partie PO du site depuis 2002 s'insère parfaitement dans cette optique : avec l'ensemble des acteurs du territoire et le représentant du Conseil Général, un schéma cohérent et concerté des itinéraires est sélectionné en tenant compte des zones de sensibilité écologique et pastorale. Il s'agit donc d'intégrer ce schéma dans le PDIPR des Pyrénées-Orientales. Une démarche équivalente devra être menée sur le reste du site.

3.3.9.3- Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

La loi sur le sport n°84-610 modifiée le 6 juillet 2000 affirme, dans ses articles 50-1 à 50-3, le principe d'une compétence départementale en matière de gestion et de développement des sports de nature, avec la création d'une commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et la réalisation d'un plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI), tous deux relatifs aux sports de nature. Toutefois, les décrets d'application ne sont pas encore parus. Le CDESI aura pour missions :

- d'établir et proposer un plan départemental des activités de pleine nature (PDESI),
- de donner un avis sur l'incidence des projets de loi, des arrêtés préfectoraux dans ce domaine,
- de veiller à une saine cohabitation entre préservation de l'environnement et pratiques physiques.

Cette institution peut ainsi représenter un remarquable outil de gestion et de maîtrise des activités sportives dans leur milieu naturel –**dans la mesure où les responsables de la conservation du patrimoine naturel seront représentés et participeront pleinement à la définition du PDESI.** Elle peut devenir un lieu de concertation et de proposition réunissant l'ensemble des interlocuteurs associatifs ou institutionnels : tout dépend de sa composition.

Le Conseil Général des Pyrénées Orientales va prochainement engager, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, une large concertation sur ce thème afin d'engager selon l'intérêt suscité, une démarche volontariste dans ce domaine. (voir <http://www.cg66.fr/decouverte/rando/actions/cdesi.html>)

Il est fondamental que la structure animatrice du site Madres-Coronat ou ses opérateurs délégués participent aux réunions des CDESI afin que zones et périodes de sensibilité identifiées soient prises en compte dans les PDESI des 3 départements.

3.3.9.4- Direction des Routes et Transports

Les missions des Directions Départementales de l'Équipement sont progressivement transférées aux Directions des Routes et Transports des Conseil Généraux. Les partenariats établis entre l'AGRNN et la DDE-66 devront donc être étendus au Conseil Général des Pyrénées-Orientales, puis à l'ensemble du site.

3.3.9.5- Politique départementale forestière

Les départements ont la possibilité de soutenir certaines priorités forestières, par exemple le développement d'une filière bois-énergie, la défense des forêts contre l'incendie (DFCI), les dessertes forestières.

3.3.10- Le Pays (Pays Terres Romanes dans les PO, Pays de la Haute Vallée dans l'Aude)

Les communes audoises du site font toutes parties du Pays de la Haute vallée de l'Aude dont le périmètre a été approuvé par le préfet de région. La charte existe et les objectifs Natura 2000 font parties des objectifs prioritaires (Axe N°1 de la Charte de développement). Le Pays Haute Vallée de l'Aude est géré par le syndicat mixte du même nom. Voici les principales priorités d'objectifs inscrites dans la charte du pays de la Haute Vallée de l'Aude.

Tableau n°9 : Axes et actions du projet de la charte de développement du pays HVA		Compatibilité avec DOCOB
Axe I	Le respect et la préservation de l'environnement	
	Priorité d'objectifs	
	1- Maintenir les milieux ouverts et accessibles aux pratiques traditionnelles.	+++
	2- Sensibiliser et informer le grand public sur la richesse des paysages et la biodiversité du territoire : Faune et Flore.	+++
	3- Sensibiliser, informer et former les acteurs locaux, les élus et les institutionnels à la gestion et à la protection de l'environnement.	+++
	4- Valoriser les paysages et limiter les risques : inondation, incendie, ...	++
	7- Favoriser l'utilisation raisonnée des nouvelles énergies et réduire les déchets à la source	++
Axe 2	Le maintien et le développement du potentiel économique	
	2- Soutenir l'investissement des agriculteurs qui s'engagent dans une démarche de qualité génératrice de surcoût notamment dans le domaine de l'environnement.	+++

Les communes catalanes du site sont quant à elles toutes comprises dans le Pays Terres Romanes, qui comprend 95 communes. Dans son projet de Contrat de Pays 2005-2006, les actions suivantes intéressent le site :

Tableau n°10 : Axes et actions du projet de Contrat de Pays « Terres Romanes »		Compatibilité avec DOCOB
Axe II	Amélioration de la maîtrise du foncier, de l'urbanisme et de l'Habitat	
	3- Elaboration et mise en œuvre de chartes architecturales et paysagères	+ à +++
	4- Préservation et gestion du foncier agricole et forestier	= à +++
	5- Préservation et gestion des espaces naturels	+++
Axe III	Valorisation touristique du territoire	
	1- Création et mise en place d'un schéma cohérent de signalétique touristique	+++
	2- Développement des partenariats pour la promotion des produits et savoir-faire du territoire	+
	3- Renforcement de l'attractivité des sites patrimoniaux	--- à +++
	4- Création d'un réseau de parcours thématiques d'itinéraires pédestres	-- à +++
	7- Réalisation d'un schéma de valorisation du potentiel aérologique ludique et sportif	--- à =
Axe IV	Développement économique, emploi et formation	
	5- Création d'une usine d'embouteillage d'eau en Capcir	--- à =
	8- Amélioration et validation des compétences des actifs	= à ++
Axe V	Protection et gestion de la ressource en eau	
	2- Modernisation et amélioration des structures de gestion des canaux	++
	3- Accompagnement des actions de gestion concertée de l'eau	++
	4- Gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau	+++

A noter que le Pays Terres Romanes a déposé en 2004 en région un Contrat de Pays, ce qui permettra son financement au titre du Contrat de Plan Etat Région.

La structure animatrice a intérêt à renforcer son partenariat avec les deux Pays :

- soit pour accompagner la mise en œuvre des actions (par exemple HVA Axe I- 1- Maintenir les milieux ouverts et accessibles aux pratiques traditionnelles, ou TR Axe IV 4- Gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau),
- soit pour obtenir la maîtrise d'œuvre locale de certaines de ses actions (par exemple HVA Axe I-3 : Sensibiliser, informer et former les acteurs locaux, les élus et les institutionnels à la gestion et à la protection de l'environnement ou encore TR Axe II - 5- Préservation et gestion des espaces naturels...),
- soit pour orienter certaines actions afin que ces dernières restent compatibles avec les objectifs du DOCOB (par exemple TR Axe III 7- Réalisation d'un schéma de valorisation du potentiel aérologique ludique et sportif)

3.3.11- Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes

Suite à la validation de sa charte, le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes a été officiellement classé par décret du Premier Ministre du 5 Mars 2004. Il s'agit du 43^{ème} Parc Naturel Régional de France et du seul dans le massif pyrénéen.

Le territoire du Parc couvrant 138 000 hectares, s'étend sur la Cerdagne, le Capcir et le Conflent. Il est constitué de 64 communes où vivent 21 000 habitants. On y dénombre sept Réserves Naturelles. Ses douze stations de ski et ses deux stations thermales constituent un pôle touristique très attractif. Le mythique Train Jaune qui le traverse de part en part en est « l'épine dorsale ». Ce classement consacre l'aboutissement d'un projet longuement mûri, porté par de nombreux partenaires : collectivités, élus locaux, agriculteurs, artisans, professionnels du tourisme, associations ou simples citoyens. Tous se sont mobilisés pour ce projet de développement du territoire basé sur la préservation du patrimoine culturel et naturel

(Voir http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/presse/43emeparcs_03-04.html)

Le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional a été créé le 17 décembre 2004.

La charte adoptée pour ce parc comprend de nombreux axes et actions en parfaite cohérence avec Natura 2000 en général, avec le présent DOCOB en particulier. D'autres axes peuvent se révéler plus ou moins compatibles, en fonction du degré de prise en compte des objectifs du DOCOB.

Tableau 11 : Compatibilité de la charte du PNR Pyrénées Catalanes et le DOCOB		Compatibilité avec DOCOB
4 Un espace patrimonial riche et diversifié		
4.1 Patrimoine et ressources naturels		
4.1.1. Connaître et préserver les habitats remarquables des Pyrénées Catalanes		+++
4.1.2. Assurer la préservation et la gestion des milieux naturels aquatiques et de la ressource en eau à l'échelle des bassins versants		+++
4.1.3. Favoriser la prise en compte du patrimoine naturel et des utilisations traditionnelles de l'espace au travers de Plan de gestion et d'aménagement des massifs de montagne		+++
4.1.4. Développer une stratégie de conventionnement avec les utilisateurs et les gestionnaires de l'espace rural		+++
4.2 Patrimoine paysager		
4.2.1. Maintenir les paysages naturels et semi-naturels des Pyrénées Catalanes		++
4.2.2. Maintenir les paysages de plateaux et de fonds de vallée par la mise en œuvre concertée de chartes d'urbanisme et de paysages.		= à +
5 Un espace rural montagnard vivant		
5.2 Savoir-faire		
5.2.1. Conforter les exploitations agricoles et accompagner les nouvelles installations		= à +++
5.2.2. Valoriser l'image des productions locales et accroître leur qualité		= à ++
5.2.3. Améliorer l'utilisation et la valorisation des ressources locales		= à ++
6 Un espace de découverte et d'accueil		
6.3 Développer un accueil spécifique et de qualité « Pyrénées Catalanes »		
6.3.1. Définir un Plan d'accueil et de découverte des Pyrénées Catalanes		-- à ++
6.3.2. Contribuer à l'amélioration qualitative des produits et prestations touristiques		= à ++
6.3.3. Faciliter la lisibilité et l'accessibilité du territoire		-- à ++
6.4 Sensibilisation au patrimoine et à l'éco-citoyenneté		
6.4.1. Faire découvrir le patrimoine des Pyrénées Catalanes à des publics divers		-- à ++
6.4.2. Sensibiliser le grand public en développant les outils d'interprétation du patrimoine et des sites		+++
6.4.3. Faire découvrir les richesses du territoire aux scolaires		+++
7 Un espace de coopération et de cohérence		
7.1 Cohérence territoriale		
7.1.1. Organiser un dialogue permanent avec les habitants du territoire		+++

Comme pour le Pays, la stratégie de la structure animatrice sera de développer un partenariat serré avec l'équipe technique et le Conseil scientifique du PNR, de proposer et d'assurer la maîtrise d'œuvre d'actions expérimentales sur le territoire du site

pour le compte du PNR. En la matière, l'AGRNN a déjà développé les années précédentes plusieurs actions en partenariat étroit avec et pour le projet de PNR :

- Réalisation de l'inventaire départemental des zones humides, opération pilotée par le PNR et confiée à l'AGRNN sur le massif du Madres ;
 - Réalisation expérimentale de la partie « environnement » du Plan de gestion et d'aménagement du massif du Madres ;
 - Conception d'un plan d'aménagement pour l'information du public sur le massif.
- Ces initiatives devront être poursuivies avec l'équipe du PNR.

3.4- Stratégies territoriale et financière

3.4.1- Stratégie territoriale

Le paragraphe 2.3 démontre le grand nombre de politiques territoriales qui se superposent sur tout ou partie de l'emprise du site Madres-Coronat. Beaucoup d'objectifs de ces différentes politiques sont soit communs, soit compatibles avec les objectifs du présent DOCOB. Il est donc important que la structure animatrice accompagne pleinement, voire se fasse déléguer des projets ou des missions programmés par les acteurs de ces politiques.

Aucun des objectifs formulés n'est directement contradictoire ou incompatible, mais c'est dans la mise en œuvre de certains d'entre eux que peuvent apparaître des incompatibilités fortes. Il s'agit donc pour la structure animatrice d'intervenir en amont, au sein des instances techniques de mise en œuvre des politiques en question, afin de négocier des alternatives ou des moyens termes satisfaisants pour les différentes parties.

La structure animatrice devra établir ou poursuivre des relations étroites plus particulièrement avec les techniciens du PNR, des Pays, du CRPF, de l'ONF, des Chambres d'Agriculture et du SIME.

Elle essaiera d'être représentée au sein des commissions suivantes dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales : Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre, CDESI, Commissions Départementales d'Orientation Agricole, ou à défaut charger un de leurs membres de présenter à ces commissions les demandes et propositions.

La structure pourra proposer aux organismes, comités et commissions de mener sur le site des opérations pilotes préfiguratives pour leur compte. Ce pourra être des opérations concertées exemplaires pour l'intégration des objectifs du DOCOB dans un projet économique ou social. Par exemple : établissement du schéma des itinéraires de randonnées pédestres, élaboration d'un concept d'accueil et d'information du public sur le terrain, accompagnement pour une labellisation environnementale, etc.

3.4.2- Stratégie financière

Le dispositif national de financement des sites est assez précis pour les aspects animation de site, études et gestion des habitats :

Tableau 12 : Répartition des financements par type d'action

Type de dépenses	Répartition des financements		Europe
	MEDD	MAAPAR	
Animation de site	60%	0%	40%
Etudes et suivis	60%	0%	40%
Gestion des habitats agricoles	0%	50%	50%
Gestion des habitats forestiers productifs	0%	50%	50%
Gestion des habitats ni agricoles ni forestiers productifs	60%	0%	40%

Pour les aspects gestion de la fréquentation ou pour l'intégration des objectifs du DOCOB dans les politiques territoriales locales, il est envisageable de solliciter la participation des collectivités, notamment si les projets présentés sont en phase avec les plans d'action programmés sur d'autres périmètres (surtout PNR et Pays).

Tableau 13: Exemple de répartition des financements

Exemple de dépenses	Répartition des financements	Conseil Général	Conseil Régional	MEDD	Europe
Plaquette « bonne conduite en milieu naturel » pour les touristes		25%	25%	10%	40%
Etude sur l'impact du salage des routes sur la ressource en eau et le Desman des Pyrénées		40%	0%	20%	40%

L'analyse des fiches-action fait apparaître un grand nombre de financeurs potentiels, ainsi qu'un plus grand nombre encore de programmes de soutien financier :

Tableau 14 : Partenaires financiers potentiels pour la mise en œuvre du DOCOB

Structure	Programme
Conseil Régional L-R	PNR, politique environnement
Conseils Généraux 66 et 11	TDENS
Etat	FGMN
Etat	FNADT
Etat	MAAPAR
Europe	FEOGA-G : Objectif 2 / PDRN Mesures i 2.7, j, t
Europe	INTERREG
France-Telecom	
Réseau Pyrénées Vivantes	Casseur d'os, Education à l'environnement

Plutôt que de risquer des demandes au coup par coup auprès des collectivités, une réflexion devra être menée avec eux afin de préciser la nature des projets programmés dans le DOCOB qu'ils souhaitent soutenir.

Pour le fonctionnement du site, les structures animatrices du site « porteuses » des projets décrits dans tout ou partie des fiches-action ANIM., SUIV. COMM. et EDUC s'élève, pour la durée de validité du Docob, à 1 114 000 €, y compris le coûts de leurs prestataires et partenaires directs, mais à l'exclusion des opérations d'investissements réalisées par ces derniers. La mise en œuvre correcte du Docob nécessite donc un budget de fonctionnement d'environ 180 000 € par an, ce qui représente un coût d'animation moyen au kilomètre carré d'environ 700 €. Comparée aux coûts d'autres politiques territoriales, environnementales ou non, cette somme reste modeste.

3.5- Evaluation des incidences

La circulaire DNP/SDEN N° 2004-1 du 5 octobre 2004 précise les objectifs et les modalités des études d'incidence de projets pouvant affecter les objectifs environnementaux des sites Natura 2000 :

« Un développement durable passe par une appréciation fine des programmes et projets susceptibles d'affecter de façon notable ces espaces. Si ces derniers abritent des richesses naturelles d'intérêt communautaire, ne pas les détruire est légitime et il convient d'étudier, le plus en amont possible, la compatibilité des programmes et projets avec les objectifs de conservation. A cette fin, un régime d'« évaluation des incidences » a été prévu par l'article 6, paragraphes 3 et 4, de la directive « Habitats ». Sa transposition en droit français a été achevée par les articles L. 414-4 à L. 414-7 et les articles R. *214-25 et R. *214-34 à R. *214-39 du code de l'environnement. La présente circulaire accompagnée de fiches a pour objet d'en préciser les modalités d'application et le contenu. **Dans les sites Natura 2000, aucun régime nouveau d'autorisation ou d'approbation n'a été créé : la procédure d'évaluation des incidences ne concerne que les programmes et projets soumis à des régimes d'autorisation ou d'approbation.** Elle s'insère, le plus souvent, dans les régimes d'évaluation existants : l'étude ou la notice d'impact ou le document d'incidences « loi sur l'eau ». Toutefois, en fonction des objectifs de conservation propres à chaque site ou ensemble de sites, il vous est possible d'arrêter une liste de catégories de programmes et de projets, soumis à autorisation ou approbation administrative, devant faire l'objet d'une évaluation des incidences. Cette liste, arrêtée en fonction des exigences écologiques spécifiques aux habitats et aux espèces pour lesquels le ou les sites ont été désignés, doit vous permettre, en tant que de besoin, de mieux prendre en compte les spécificités de conservation et de gestion de chaque site Natura 2000. Les comités de pilotage participent à la préparation de cette liste, conformément à l'article R. *214-25 du code de l'environnement. Dans le cadre de la mise en place du régime d'évaluation, vous voudrez bien transmettre les arrêtés que vous prendriez à cet effet aux trois ministères signataires. »

(<http://www.natura2000.environnement.gouv.fr/actualites/documents/>)

En annexe IV-1, figure la liste commentée des projets et aménagements susceptibles d'affecter les enjeux communautaires pris en compte dans le présent DOCOB. A cette liste a été ajouté un type d'aménagement qui n'est pas soumis à autorisation, mais qui est susceptible d'affecter gravement plusieurs enjeux d'intérêt communautaire : l'équipement de voies d'escalade.

Voir Annexe IV-1 : Travaux et aménagements susceptibles de faire l'objet d'une évaluation d'incidence

Bibliographie

COLAS, S. et M. HEBERT (2000) - *Guide d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels ouverts*. Orléans, Espaces Naturels de France, programme Life-Environnement "Coûts de gestion". 136 p.

COLLECTIF, 2001 - *Orientations régionales de production des forêts privées du Languedoc-Roussillon* - tome 2. Montpellier, CRPF Languedoc-Roussillon. Non paginé.

COLLECTIF, 2003 - *Charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes*. Mont Louis, Agence Méditerranéenne de l'Environnement. 171p.

ROCAMORA G. et YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 - *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris. 560 p.